



Belgique – België
P.P.
1030 BRUXELLES 3
P.204 084

Communautés en marche

Trimestriel n° 103 : juin 2014
Bureau de dépôt : 1030 BRUXELLES 3
N° d'agrégation : P.204 084
Edit. resp. : Gisèle Vandercammen,
Rue Général Henry 23, 1040 Bruxelles

REVUE COMMUNE DU RÉSEAU PAVÉS N° 28 (39)

Équipe de rédaction : Philippe Liesse – 02 653 24 86 – philippe.liesse@gmail.com
Édouard Brion, Pierre Collet, Jean-Marie Culot, Joseph Pirson, Gisèle Vandercammen



POUR UN AUTRE VISAGE D'ÉGLISE ET DE SOCIÉTÉ

COMMUNAUTÉS de BASE



WALLONIE BRUXELLES

Parce que nous espérons et parce que le souffle de Dieu est vivant dans notre histoire, face à tant de choses qui nous écrasent et dans lesquelles nous sentons notre impuissance, nous nous rassemblons pour signifier que des solidarités sont possibles dans et par notre foi en Jésus-Christ.

Nos communautés sont des lieux d'Église qui explorent des parcours nouveaux.

Elles tissent des liens entre elles.

Elles sont ouvertes à toutes personnes en recherche.

Équipe de coordination :

Josiane BANNEUX, Wellin 084 38 91 90 banneux_josiane@yahoo.fr

Pierre BASTIN, Jambes 0495 73 74 88 pierrebastin90@gmail.com

Jo BOCK, Hautrage 065 62 29 39 jo@bock.fr

Pierre COLLET, Bornival 067 21 02 85 pierrecollet@hotmail.com

Catherine DE CROMBRUGGHE, Charleroi 071 32 75 79

catherinedecrombrugghe@yahoo.fr

Alain FOHAL, Bruxelles 02 410 38 20 alainfohal@skynet.be

André FRISAYE, Liège andrefrisaye@yahoo.fr

Louis JANSSEN, Plainevaux 0474 20 71 86 pamalous@ymail.com

Sylvie KEMPGENS, Bruxelles 02 735 04 58

Marie-Astrid LOMBARD, Bornival 067 21 02 85 colletma@hotmail.com

Gérard ROOX, Esneux 04 380 43 56 jean-luc.suzanne.roox@skynet.be

Gisèle VANDERCAMMEN, Bruxelles 02 733 13 54

gisele.vandercammen@telenet.be

Notre nouveau site web contient une page interactive qui n'attend que vos commentaires : <http://ccbwb.infos.st/>

Abonnement annuel : 10 €

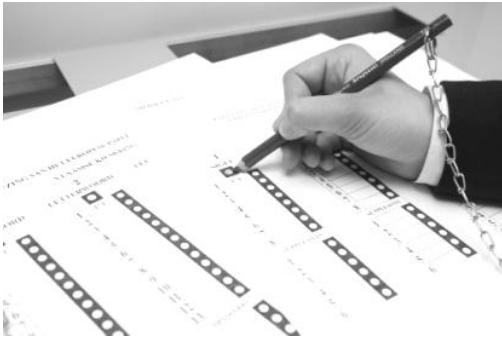
Abonnement de soutien proposé à partir de 12 €

Compte : **BE96 0001 8048 8405** de Communautés en marche - 1040 Bruxelles
(de l'étranger, code BIC : **BPOTBEB1**)

Les articles n'engagent que leurs auteurs.

Ils doivent parvenir à la rédaction avant le 13 août 2014.

Merci de les signer !



Liminaire

Un crayon rouge, de petites cases à colorier, et le tour est joué. À moins d'être soumis au vote électronique... où le tour se joue au risque du bug. Drôle de jeu quand on voit les réactions de politiciens : ils disent pratiquement tous avoir gagné, ou tout au moins ne pas avoir (trop) perdu. Mais certains ne parviennent pas à cacher leur amertume et leur désillusion. Pourtant les résultats n'ont pas démenti ce qui était pressenti, car les enjeux étaient connus !

La N-VA (Nieuw-Vlaams Alliantie), telle une star sur un podium, a attiré tous les regards. Il est vrai que le parti nationaliste flamand a connu une évolution fulgurante. Aux élections régionales de 2009, il récoltait 15% des voix et entrait au gouvernement flamand, mais sur un échelon en deça du Vlaams Belang. Par contre, aux élections de 2010, il récoltait 28% des votes en Flandre, votes empochés surtout au détriment du Vlaams Belang. Il devenait le premier parti de Flandre ! La suite est connue, une crise de 541 jours qui vit défiler bon nombre d'informateurs, exanimateurs, calmeurs de jeu, scruteurs, préformateurs, médiateurs, clarificateurs, conciliateurs, et enfin un formateur.

Les derniers sondages d'avant le 25 mai 2014 prédisaient à la N-VA de flirter avec les 32% de votes. Les résultats ne démentent pas les prévisions ! La star est donc bien incontournable.

Mais De Wever sait aussi qu'il devra tenir compte d'une coalition liguée contre lui. Les partis francophones ne cessent de rouler des mécaniques en vitupérant contre la N-VA, répétant à l'envi que ses visées institutionnelles promettent la fin de la Belgique et que ses visées socio-économiques vont encore affaiblir les déjà laissés pour rien que sont les non productifs. Si en Flandre les partis gouvernementaux ne se targuent pas d'une victoire plantureuse, ils se sont cependant maintenus, voire légèrement renforcés, ce

qui pourrait amener la N-VA à rester sur la touche. Mais qu'en sera-t-il alors du scrutin suivant ? 40% ? 45% ? D'aucuns n'hésitent pas à tirer la sonnette d'alarme : « Laissez-les exercer le pouvoir, car on reconnaît l'arbre à ses fruits. »

Du côté francophone il y a aussi un fait qui pose question, c'est la montée de petits partis. Le PTB-GO envoie un député au Parlement ; c'est une première depuis de nombreuses années que celle de voir une nouvelle famille politique représentée dans les trois régions du pays faire son entrée à la Chambre. Quant au Parti populaire (PP), il conserve son siège, mais il l'obtient directement et non plus par le jeu de l'apparementement.

« Une situation à la belge » disent les commentateurs européens quand ils osent se risquer dans les méandres de notre démocratie qui est plutôt une particratie !

Au niveau européen, le résultat des élections est on ne peut plus clair, et plus alarmant encore. Un nombre non négligeable de députés anti-européens et d'extrême droite vont faire leur entrée sur la scène politique. Le FN français et l'UKIP (United Kingdom Independence Party) ont fait un tabac avec 25% et 30% de suffrages. À droite toute ! Voilà bien une maladie incidiieuse qui contamine plusieurs pays européens ; même les néonazis vont faire leur entrée dans l'Hémicycle. Seul bémol à cette montée en puissance, le bloc pro-europe reste le groupe le plus important au Parlement « européen ».

Nos préoccupations sont aussi européennes. En effet, nous répercutons un large écho de la rencontre du réseau européen Églises et Libertés (Drongen/mai 2014) et de la préparation de la 9^e rencontre européenne des communautés chrétiennes de base (Buizingen/septembre 2014). HLM organise aussi ces jours-ci la réunion des délégués de la Fédération européenne des prêtres mariés.

Kairos-Palestine nous permet de réfléchir aux approches chrétiennes de l'avenir tandis que l'odeur de pasteur et celle de brebis dévoilées par Joxe Arregi viennent se mêler étroitement à celles d'agnostique et de croyant dont parle Julian Mellado.

Avec Communautés en marche, HLM, et tous les amis du Réseau PAVÉS, nous vous souhaitons de belles vacances, pleines de découvertes, de rencontres, de surprises, de respiration pour un souffle toujours renouvelé.

Philippe LIESSE

L'événement : le réseau européen Églises et Libertés s'est réuni en Belgique



Nos bulletins précédents vous en ont assez parlé : la mise sur pied de la rencontre annuelle du *Réseau Européen Églises et Libertés* nous a beaucoup occupés, nous a un peu stressés, mais elle a été aussi l'occasion d'une expérience de collaboration et de solidarité exceptionnelles. Nous nous sommes engagés très concrètement à dix dans cette aventure en nous partageant les tâches et les responsabilités et en confrontant nos avis et convictions lors de plusieurs réunions aussi efficaces qu'agréables. Alain Fohal a pris en charge de main de maître tout ce qui concernait la traduction simultanée, depuis les contacts avec Marie Haps jusqu'au matériel et à la gestion financière liée à tout ça : des interprètes compétents, disponibles et sympathiques, et pas le moindre couac. Après bien des hésitations et des discussions, c'est Sylvie Kempgens et Jean-Marie Culot qui se sont attelés à penser et à organiser ce qu'on appelle habituellement « la journée d'étude » : on vous en rend compte largement dans les pages qui suivent, ce fut une réussite indiscutable, saluée ainsi par les délégués des autres pays. Monique et Joseph Pirson avaient accepté de préparer et d'animer les temps de prière et l'eucharistie du dimanche : de mémoire de sept années de réseau européen, il me semble qu'on n'avait encore jamais aussi bien harmonisé la prière avec la diversité des langues et la participation. Enfin Jacqueline et Georges De Cat nous ont beaucoup aidés, Marie-Astrid et moi, à gérer toute l'organisation de cette rencontre, depuis les contacts avec le Centre jusqu'aux moindres détails de la visite touristique de Gand, et en nous accompagnant à trois ou quatre reprises pour ne rien laisser au hasard... Merci à vous tous : c'est grâce à vous que cette rencontre a si bien fonctionné.

On connaît les objectifs du Réseau Européen et sa « *volonté d'œuvrer dans le respect de la diversité culturelle et religieuse pour la paix, la justice, la liberté, les droits humains et la démocratie, y compris dans l'Église catholique* ». Les missions assumées en cours d'année par ses mandataires font donc l'objet de rapports communiqués à l'avance et publiés sur le site¹, et ces rapports servent de points de départ à des ateliers pendant la session annuelle ; discutés et évalués, ils donnent lieu ensuite à des motions qui seront votées en assemblée générale. Les ateliers 2014 ont d'abord porté sur nos actions dans les différentes institutions : à la Plateforme du Parlement Européen pour la Laïcité en Politique à Bruxelles, à la Conférence des OING près du Conseil de l'Europe à Strasbourg, plus particulièrement à la cellule Droits de l'Homme, et au groupe G3i². C'est sans doute la face la plus visible du réseau européen, celle qui justifie en quelque sorte son existence aux yeux de beaucoup. Mais à près de 25 ans d'existence, on comprendra aisément que les perceptions aient pu évoluer : c'est forcément autre chose de se réunir entre délégués dans un G3i assez informel ou dans une structure dépendant du bon vouloir de parlementaires



¹ www.en-re.eu/en25

² Entre autres actions, l'édition du colloque tenu en 2012 par le groupe G3i (pour « international – interculturel – interconvictionnel ») sur *Devenir citoyens et citoyennes d'une Europe plurielle. Espaces et pratiques interconvictionnelles* sous la direction de F. BECKER, éd. Publibook, 2014. Ainsi qu'un « appel à la mise en œuvre de l'interconvictionnalité dans les institutions européennes ».



qui changent tous les cinq ans... Ce seul exemple donne un aperçu de la complexité de nos débats et de la relative incertitude quant aux options à prendre en 2014 à Bruxelles, après les élections. Ajoutons à cela que certains d'entre nous se sentent plus d'affinité à se situer dans la perspective d'un dialogue interconvictionnel que dans celle d'un combat 'pour la laïcité en Europe'.

Un autre atelier avait pour objet nos relations avec l'Afrique : c'est un sujet qui a pris de plus en plus d'importance depuis 2010 dans le sens d'un « soutien aux sociétés civiles émergentes en Afrique ». Nos délégués à Strasbourg y animent d'ailleurs un atelier permanent « Droits de l'homme, co-développement et migrations ». Un nouvel atelier sur les modes de financement des religions d'après les pays n'a pu que commencer son travail, en faisant état des différences et surtout du manque de transparence du sujet... Enfin, la préparation de l'événement 'Council 50' a fait l'objet de beaucoup d'attention et de quelques suggestions : on en reparlera quand les concertations avec les autres organisations auront débouché sur du concret.

La rencontre a aussi permis l'élaboration d'une Déclaration commune¹ pour réveiller la lucidité et la responsabilité au moment des élections européennes toutes proches, mais aussi pour appeler notre Église à la réforme. Exemple : « Conformément à *Gaudium et Spes* (GS76) qui stipule que *l'Église abandonnera même l'exercice de certains droits qui ont été acquis légitimement, s'il devient clair que leur utilisation jette le doute sur la sincérité de son témoignage ou que de nouveaux modes de vie exigent de nouvelles méthodes*, le Réseau européen l'exhorte à lutter pour une Europe qui crée les conditions d'une communauté harmonieuse et prospère... »

Il y aurait tant à dire encore pour rendre compte de l'ambiance, remercier pour l'amitié, pour la richesse des rencontres et des discussions pendant ces quatre journées passées à Drongen. Pour évoquer aussi la balade touristique en bateau et la visite du petit béguinage avec trois guides de qui nous nous sommes sentis si proches.

La prochaine rencontre devrait être combinée avec celle de l'anniversaire du Concile, à l'automne 2015. Au plaisir de vous revoir... à Rome !

Pierre COLLET

¹ www.en-re.eu/en25/index.php/conferences1/2014-conference-belgium/263-25-mai-2014-une-opportunite-de-choix-pour-l-europe

Une journée consacrée à l'éthique : pourquoi ?

PAVÉS a donc organisé une journée de réflexion, de partage et de rencontre sur les questions éthiques à l'intention de ses hôtes européens le 2 mai dernier à Drongen. Parce que ces questions de vie ou de mort concernent chacun. Parce que dépénalisation de l'avortement et euthanasie sont (re)venues ces derniers mois au devant de l'actualité en Belgique, en France, en Espagne. Parce que le terrain sur lequel le Réseau européen Églises et Libertés se bat au niveau du Parlement européen, est celui des ingérences des autorités religieuses dans le champ démocratique.

Il était donc très intéressant d'entendre une professeur de morale laïque et un théologien dominicain converger sur la question de la dépénalisation de l'euthanasie des mineurs, très interpellante pour nos visiteurs européens. "Cette loi a été prise dans la précipitation pré-électorale ; certes, elle a été précédée d'un bon débat, mais il aurait fallu écouter les gens de terrain ; il n'est pas sain de légiférer sur des cas exceptionnels (les souffrances extrêmes d'enfants) ; les élus focalisent le débat sur les questions éthiques parce qu'ils sont impuissants face aux problèmes socio-économiques !"

Après avoir écouté avec grand intérêt les contributions de l'une et de l'autre – Sylvie Schoetens (voir p. 8) et Ignace Berten (p. 11) – les quelque 50 participants (30 Belges et 20 visiteurs de neuf pays européens différents) ont, sous la houlette de Benoît Van Cutsem, éthicien, membre de la Communauté de base du Relais, passé leurs convictions à l'épreuve de cas cliniques. Concrètement, les participants ont donc dans une certaine mesure fait l'expérience de l'éthicien, qui doit aider à la prise de décision en un temps toujours trop court, parvenir à dégager les individus de la pression du groupe, les aider à dépasser l'émotion, qui doit naviguer entre "ce qu'on devrait faire" et "ce qu'il est possible de faire", pour envisager la solution du moindre mal sans (trop de) frustrations, sans culpabilité, sans verser dans l'indifférence ou le cynisme.



Après avoir entraîné la salle dans un exercice ô combien bouleversant et déstabilisant (voir p. 18), Benoît Van Cutsem a décodé le travail effectué et donné son éclairage pour nous permettre d'être plus lucides sur nos valeurs.

Avec ces cas cliniques, il nous appelait avant tout à réfléchir par nous-mêmes, car souvent les convictions trop rigides amènent à préconiser une solution dont on ne peut se satisfaire : quand on dit qu'on choisit la vie, pense-t-on à la

durée ou à la qualité ? Dans les questions éthiques, les deux vont rarement de pair. Il nous apprend que, d'un point de vue déontologique, le médecin a l'obligation d'entendre la demande (p. ex. d'euthanasie) et de la reconnaître légitime, même s'il n'est pas obligé d'y accéder. Par ailleurs, juridiquement, le médecin n'a pas le droit de s'acharner mais il faut savoir que la notion d'acharnement n'est pas définie, c'est un jugement posé sur une intervention.

Quant à nos valeurs, tout en haut de l'échelle, on trouve les **principes généraux**, de type Liberté-Égalité-Fraternité, la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, avant elle le Décalogue ("Tu ne tueras point") ; les principes ont une très grande valeur symbolique, voire idéologique ; ils sont formulés d'une façon générale, souvent comprise comme absolue ; ils restent à l'écart des problèmes d'application ou d'applicabilité ; ils fondent l'éducation, la formation ; celui qui énonce des principes se doit d'être cohérent avec ses sources fondatrices (Torah, Évangiles, Coran, ...).

Ensuite viennent les **normes générales** ; l'exemple par excellence en est la loi ; les normes générales trouvent leur fondement dans les principes généraux, dont elles entendent être une traduction concrète, et plus précise ; p.ex. la loi fait la distinction entre l'homicide volontaire et l'homicide involontaire, avec ou sans préméditation ; celui qui émet les normes générales (le Parlement) est confronté à de multiples contraintes : il doit gérer le pluralisme de la société, assurer l'applicabilité de la loi, notamment par un système de sanctions, et les lois qu'il promulgue doivent être cohérentes avec l'ensemble du droit.

On perçoit la distinction entre ces deux premiers niveaux dans la citation de l'éthicien français Patrick Verspieren sj, à propos de la dépénalisation de l'avortement : "C'est une mauvaise règle morale et une bonne décision politique."

À l'échelon suivant, on trouve les **normes spécifiques**, pensons aux codes de déontologie.

Et au final, face au cas individuel, c'est le **jugement pratique** qui intervient, quand il s'agit d'une application concrète ! La portée du jugement se limite à la situation à ce moment-là. À ce stade, la logique philosophique et la logique sociale s'estompent et sont relayées par une logique de situation. Le jugement personnel est bien sûr inspiré par les principes et les normes générales, mais il n'en est pas l'application simple, qui consisterait à mettre l'homme au service de la loi (or, "le sabbat a été fait pour l'homme et non l'homme pour le sabbat" - Marc, 2,27).

On entre ici dans le domaine de la responsabilité personnelle : la dernière instance avant la décision est la conscience personnelle. On est plongé dans l'incertitude car les informations sont incomplètes, l'évolution incertaine, etc. C'est très insécurisant car le décideur va devoir faire un choix qui aura des conséquences concrètes, pour lui ou pour d'autres, sans plus être protégé par la loi ; il doit s'impliquer personnellement, prendre la décision qui lui semble la plus "favorable à la vie". Il lui faudra pour cela faire confiance en son intuition informée.

En éthique, la transgression est possible : une transgression raisonnée, dont on peut répondre en expliquant sa décision. Le droit prévoit d'ailleurs la transgression, sous un autre nom (l'état de nécessité) : "Il fallait agir comme ceci, même si c'est contre la loi".

Il faudra aussi être capable d'assumer psychologiquement cette transgression, ne pas s'en sentir coupable.

C'est un vrai travail d'adulte : affronter et vaincre la peur du conflit, le regard des autres, prendre son autonomie et l'assumer (ceux qui cherchent un guide, un père, une autorité extérieure, vont avoir du mal !), remettre ses valeurs en jeu. Construire son échelle de valeurs, ce n'est pas trahir ses principes !

Ainsi, ce jour-là, ceux qui croyaient pouvoir rester accrochés solidement à leurs principes – au nombre de qui j'étais – se sont trouvés embarqués vers le grand large. Expérience que nous ne sommes pas près d'oublier ...

Sylvie KEMPGENS

La question éthique : une approche laïque

Tout d'abord, laissez-moi vous remercier pour votre invitation.

Avant toute chose, je tiens à préciser que je parlerai en mon nom propre et non pas en tant que représentante de la laïcité en Belgique tant il est vrai que les laïques tiennent à leur liberté individuelle et de conscience. Par laïcité, j'entends stricte séparation de l'État et du religieux.

Concernant les lois sur l'avortement et l'euthanasie, mon propos est simple et il parlera de liberté.

En tant que laïque, je ne dois obéir à aucun dogme ou vérité révélée. Dès lors, j'ai toute liberté du choix de mes actes.

*

Concernant l'avortement, j'estime qu'il est bon que la loi de dépenalisation existe ; Car ne soyons pas naïfs. Les méthodes abortives ont toujours existé. On en retrouve des traces dans l'Égypte pharaonique. L'avortement existera toujours. Autant, dès lors, qu'il se déroule dans les moins mauvaises conditions possibles. Évitant ainsi hémorragies parfois mortelles et risque de stérilité à de nombreuses femmes. Évitant aussi de privilégier une classe sociale plus aisée qui trouvera toujours une solution pour pratiquer une IVG dans de bonnes conditions.

Le fait que la loi existe n'a pas fait grimper le nombre d'avortements en Belgique comme ses détracteurs le criaient à corps et à cris ou comme certains le craignaient. Les derniers chiffres donnent moins de dix avortements pour mille femmes enceintes en Belgique (juillet 2012) et ce surtout dans la tranche des 20/24 ans.

Certes, cet acte médical ne doit en aucun cas être confondu avec une méthode contraceptive. C'est d'ailleurs le discours que je tiens à mes élèves depuis de nombreuses années dans le cadre de mes cours d'éducation sexuelle et affective. Avorter reste une blessure psychologique pour une femme et n'est jamais agréable à pratiquer pour un médecin. Enfin, le fait que la loi existe depuis 1990 n'oblige aucune femme à se faire avorter. Elle

lui laisse la liberté de choix et la libre disposition de son corps Deux combats très importants à mes yeux.. Et comme le dit le texte même de la loi, « Toute femme enceinte, que son état place en situation de détresse, a le droit de demander une interruption volontaire de grossesse ».

C'est cette notion même de détresse qui est essentielle pour moi. Il est de mon devoir d'humaniste de prendre en compte cette situation de détresse.

Comme vous le savez, l'avortement doit se pratiquer avant la fin de la douzième semaine qui suit la conception. Les médecins ne sont pas obligés de pratiquer un avortement mais s'ils s'y refusent, leur code déontologique doit alors les amener à envoyer leur patiente chez un confrère qui pratique l'IVG. C'est me semble-t-il la moindre des honnêtetés à respecter par rapport à la loi et à la détresse de leur patiente.

Les opposants à l'avortement me parleront de non-assistance à personne en danger en invoquant le droit à la vie de ce fœtus qui à 12 semaines pèse 40 grammes et mesure 10cm.

J'ai pour habitude de vivre dans l'ici et maintenant et à mes yeux, c'est à la santé psychologique et aux conditions de vie de la femme qu'il faut avant tout penser.

De plus, l'enseignante que je suis pourrait vous parler longtemps des conséquences d'une grossesse non désirée. Combien d'enfants non souhaités, mal ou pas du tout élevés à qui un jour ou l'autre on l'a révélé ? Combien de blessures d'enfance dont on ne se relève jamais tout à fait ? De ces phrases assassines qui nous montrent que l'on ne nous a pas voulu ?

Éduquer un enfant, c'est l'élever : entendez par là, le porter plus haut .Tous ceux qui sont parents parmi nous savent à quel point, c'est un long chemin, semé d'embûches et de pièges où il nous faudra calme, patience et amour. , beaucoup d'amour. Avoir été aimé dans son enfance, c'est un cadeau précieux qui nous permettra de reprendre des forces lorsque dans notre vie d'adulte, nous connaissons douleurs et échecs. C'est un terreau où nous pourrons nous ressourcer dans les coups durs. Mais comment bien démarrer notre vie d'adulte si cet engrais d'amour n'a jamais existé ? Si nous n'avons pas connu l'amour de nos parents, si nous avons été rejetés, pire maltraités, quels adultes deviendrons-nous ? C'est pourquoi ,je ne vous parlerai plus d'IVG mais de grossesse attendue, souhaitée, librement acceptée ; nettement préférable me semble-t-il....

Quant à l'euthanasie, mon propos ira dans le même sens. Il est bon que la loi existe, elle permet d'abréger des souffrances intolérables. Une fin de vie respectueuse de nos limites, de notre seuil de tolérance à la douleur est le dernier choix qui nous est laissé.

Libre à chacun d'entre nous de supporter la souffrance s'il estime que c'est la volonté de Dieu.

Mais c'est librement aussi que le patient, dans un dialogue ouvert et constructif avec ses proches et son généraliste, pourra décider de ses derniers moments. Et ce même s'il n'est pas légalement majeur.

Ces deux lois ne sous-tendent aucune obligation. Elles donnent juste la liberté de choix ; ce qui à mes yeux reste une valeur fondamentale.

Et à propos de choix, le courant laïque qui n'est pas seulement composé d'athées ou d'agnostiques mais surtout d'hommes et de femmes qui ne veulent aucune ingérence entre État et religions. Le courant laïque donc, s'étonne souvent que les Églises interviennent dans des lois votées par les représentants de l'ensemble des citoyens. Remettant en cause le principe même de la démocratie qui est de respecter la volonté du peuple. Puisque "dêmos kratos" signifie le pouvoir du peuple.

Comme je vous l'avais annoncé, j'ai beaucoup parlé de liberté qui « ne consiste à faire que tout ce que permet la longueur de la chaîne » comme disait Cavanna. Pussions-nous conserver des longueurs de chaîne les plus lâches possibles....

Merci pour votre attention.

Sylvie SCHOETENS



La question éthique : une perspective chrétienne

Depuis quelques années, les questions éthiques, questions qui concernent le corps humain et les relations affectives, sont à l'ordre du jour des débats et des décisions politiques. Les débats sont vifs, souvent passionnés, les oppositions sont clairement marquées, voire tranchées. Vous avez retenu pour votre réflexion les questions qui tournent autour de l'avortement et de l'euthanasie, le commencement et la fin de la vie.

Comment est-ce que je me situe, comme croyant catholique et comme théologien par rapport à ces questions. Il se fait que j'ai été appelé à m'exprimer à diverses reprises lors de colloques organisés dans le cadre du Parlement européen ou de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe sur la façon dont, à mon avis, l'Église pouvait ou devait intervenir dans ces débats. Il est un fait que ma position n'a pas plu à tout le monde...

Le champ des diverses positions éthiques

J'ai eu la chance de rencontrer et de pouvoir travailler à l'une ou l'autre reprise avec le Dr Léon Cassiers. Ce médecin psychanalyste, catholique profondément croyant, a été doyen de la faculté de Médecine de l'UCL et président du Comité consultatif de bioéthique de Belgique. Mort prématurément, il avait un projet de livre, dont le manuscrit était déjà largement élaboré, où il voulait faire le point personnellement sur son expérience d'un point de vue éthique. Des amis ont mis en forme son manuscrit pour le rendre publiable, même s'il n'est pas parfait. Le livre est publié sous le titre : *Ni ange, ni bête. Essai sur l'éthique de l'homme ordinaire* (Paris, Cerf, 2010). Sa pensée et ce livre m'ont permis d'exprimer de façon plus précise mes convictions sur ces questions éthiques, tout en disant que ma spécialité première, comme théologien, n'est pas l'éthique.

Qu'est-ce que Cassiers appelle cette « éthique de l'homme ordinaire » ? Dans les débats au sein du Comité consultatif, différentes options éthiques théoriques se sont affrontées : une position religieuse, représentée par la

doctrine de l'Église catholique (qui n'est cependant pas représentative de toutes les positions chrétiennes), défendant des principes intangibles ; une position d'inspiration kantienne valorisant la raison, l'autonomie et la liberté individuelle ; une position pragmatique, d'inspiration anglo-saxonne, pour laquelle seul le résultat compte, peu importent les moyens utilisés. Pour Cassiers ces trois positions présentent des aspects positifs et d'importantes limites, de plus il constate que, dans des situations difficiles, les gens n'agissent en général pas sans réfléchir. Ils sont porteurs d'une certaine sagesse qui n'entre pas simplement dans le cadre de ces trois positions. Cette sagesse valorise davantage la relation interpersonnelle. C'est assez librement que j'utilise ici cet apport de Cassiers.

Dans le champ politique et idéologique, la tension principale est entre les deux premières positions. D'un côté, pour l'Église catholique, la nature, au sens biologique du terme, est expression directe de la volonté du Dieu créateur, et lui seul est maître de la vie. Dès lors, la vie doit être respectée absolument de la conception à la mort naturelle. L'embryon dès la première cellule fécondée mérite le statut de personne humaine. Tout avortement, même le plus précoce est de l'ordre du meurtre et tout acte mettant délibérément fin à la vie est aussi de l'ordre du meurtre. D'un autre côté, la liberté individuelle est le critère dernier et décisif, à condition que cela ne porte pas tort à autrui. C'est clairement la position du CAL. Je cite : « En matière de questions éthiques, la laïcité se fonde sur le principe de liberté individuelle, sur la liberté de conscience de chacun et sur le droit à disposer librement de son corps et de son destin » (« Dossier : revendications laïques », *Espace de libertés*, janvier 2014, p. 50).

Par rapport à la position catholique, position spécifiquement religieuse, Cassiers fait remarquer que la référence à la nature n'est pas sans signification. Dans le domaine de l'environnement et du climat, on se rend bien compte aujourd'hui qu'il faut prendre en compte la nature si on veut éviter des catastrophes. Les manipulations biologiques rendues possibles aujourd'hui par les technosciences comportent sans doute des risques démesurés concernant la qualité de la vie humaine et son avenir. Mais la limite de cette approche, c'est que la nature de l'être humain n'est pas seulement biologique, elle est aussi relationnelle. Par ailleurs, si l'Église valorise la raison, elle hésite à faire valoir l'usage de la raison dans ce domaine éthique, et de plus elle se méfie quelque peu de la liberté et de l'autonomie.

Par rapport à la position d'inspiration kantienne, elle valorise positivement raison, autonomie et liberté. Mais elle est aussi trop idéaliste en ne tenant pas suffisamment compte de ce que l'autonomie et la liberté humaines se situent toujours aussi dans un réseau relationnel qui les conditionne. L'être humain n'est pas seulement un individu, il est aussi un être relationnel. De ce point de vue, s'il y a abus à considérer que l'embryon humain est une personne, il n'est pas non plus simplement une partie du corps de la femme. Une banalisation de l'avortement correspond-il à l'expérience humaine dans sa complexité ? Je m'interroge sur le fait que la loi française ait supprimé la notion de détresse dans sa loi sur l'avortement, je m'interroge sur le fait qu'on parle et qu'on revendique simplement un droit à l'avortement (ce qui est autre chose qu'une dépénalisation). Je m'interroge quand Dominique Roynet déclare : « Il faut déculpabiliser les femmes. Quand une femme a douze grossesses, quatre enfants et huit avortements, qui peut dire ce qui est bien ou mal ? » (« Nous militons pour le droit à choisir de devenir mère. Entretien de Frédéric Soumois avec Dominique Roynet », *Espace de libertés*, avril 2014, p. 47). Tout va-t-il bien dans le meilleur des mondes quand une femme est conduite à cela : où sont réellement les valeurs d'autonomie, de liberté, de raison et de responsabilité revendiquées ?

Un mot aussi à propos de l'option pragmatique : seul le résultat compte, peu importent les moyens. Dans un tout autre domaine, cela conduit à la torture généralisée et à Guantanamo, à la suppression des libertés au profit de la sécurité. Cependant il importe du point de vue éthique de mettre en œuvre un principe de proportionnalité¹. La fin ne justifie pas les moyens, mais nous ne sommes pas dans un monde de perfection : dans nombre de situations, le bien parfait n'est pas accessible, il faut se résoudre au moindre mal, ou plus positivement au meilleur bien possible dans telle situation compte tenu des circonstances, des limites des personnes, etc. Sur ce point aussi, l'Église développe une position intransigeante. Les principes s'imposent absolument. À la limite, je n'ai en aucune circonstance le droit de mentir, même si je sais pertinemment qu'en disant la vérité je mets en cause la vie de quelqu'un d'autre...

¹ Cf. Peter KNAUER, « Une éthique à partir du principe de proportionnalité », Collectif, *Regards éthiques sur l'Union Européenne*, Peter Lang, Bruxelles, 2011, pp. 23-42.

Quel discernement ?

Où en suis-je personnellement sur les deux questions posées, avortement et euthanasie ? Ni interdit sans nuance, ni banalisation.

Embryon et avortement

Selon l'enseignement officiel de l'Église catholique, l'embryon dès le stade de la première cellule fécondée, le zygote, doit être traité comme s'il était une personne. C'est ce que dit le Catéchisme (n. 2274). D'autres textes disent explicitement que l'embryon est une personne.

Cette affirmation pose une question théologique fondamentale sur l'image de Dieu qu'elle induit. On sait que la femme expulse sans en avoir conscience entre deux-tiers et trois-quarts des cellules fécondées : quel serait ce Dieu, un Dieu fondamentalement relationnel, qui créerait à profusion des personnes sans le commencement d'une véritable vie ? On est dans la contradiction totale et dans le non-sens.

Par ailleurs, au niveau de la réflexion anthropologique, on doit se demander si la conception qui a lieu dans une relation de couple portée par l'amour et qui souhaite transmettre la vie, d'une part, et la conception qui se produit dans une situation de guerre où le viol est systématiquement utilisé pour humilier et détruire les personnes, d'autre part, sont humainement la même chose ? La question de la relation ne doit-elle pas impérativement être prise en compte ? Allons plus loin, pour qu'il y ait vraiment personne humaine, ne faut-il pas que la femme ait conscience de cette altérité en elle et l'assume de quelque manière, que ce soit de façon heureuse ou plus ou moins contrainte ?

Des revendications sous le slogan « c'est mon corps » masquent la réalité d'une altérité inscrite dès la conception, altérité très limitée et conditionnée, altérité en devenir : l'embryon est autre chose qu'une tumeur.

Biologiquement, il est impossible de déterminer un moment précis où l'embryon et le fœtus deviendrait personne. Au Moyen Âge, on considérait que Dieu n'insufflait une âme humaine qu'à un certain stade de développement. La décision législative d'autoriser l'avortement jusqu'à telle ou telle semaine, est pour une part arbitraire, mais elle dit aussi l'intuition qu'à partir d'un certain développement, il y a là un être sensible qui a une individualité propre.

Je crois que la décision d'avortement peut être une décision responsable dans telle situation où elle correspond à une option de moindre mal ou de plus grand bien possible accessible pour la personne de la femme. Mais qu'elle est aussi l'expression d'un échec ou d'un accident de la relation responsable où il y a trop souvent déconnexion entre relation sexuelle et relation d'amour. Je suis perplexe quand Dominique Roynet critique l'expression d'échec au sujet de l'avortement, en disant simplement : « certaines femmes peuvent l'utiliser comme un système de planification des naissances » (*Ibid.*). L'argument que certaines femmes le font est-il suffisant pour discerner la qualité humaine de l'acte ? J'ai eu l'occasion d'examiner un programme d'éducation sexuelle de l'Unicef destiné aux jeunes en Afrique : tout y est dit sur la physiologie de la relation sexuelle et sur les moyens d'éviter une grossesse, mais pas un seul mot sur les dimensions affectives et relationnelles de la sexualité. Cela pose question.

Face à la complexité des situations et des expériences humaines, je suis insatisfait des deux positions antagonistes : la position intransigeante d'affirmation de principes s'appliquant comme obligation absolue et sans exception, ou la position totalement libérale d'une liberté sans autre limite que le tort causé à autrui et d'une absolutisation du jugement de conscience sans se demander comment ce jugement de conscience se forme. Je ne puis dire sans plus que parce qu'une personne juge en conscience que tel acte est bon pour elle, par le fait même c'est bien pour elle et pour la société...

Euthanasie

La vie n'appartient qu'à Dieu, dit l'Église. La mort n'est plus ce qu'elle était. On vit de plus en plus longtemps en bonne santé, ce qui est évidemment un bienfait. Mais la médecine permet aussi de prolonger la vie physique dans des conditions parfois très pénibles qui autrefois auraient conduit rapidement et naturellement à la mort. De plus en plus aussi, la mort a cessé en contexte hospitalier surtout d'être simplement naturelle : on décide d'opérer ou de ne pas opérer, d'utiliser ou de ne pas utiliser tel médicament et à quelle dose pour apaiser la douleur, on décide de poursuivre ou de ne pas poursuivre tel traitement extraordinaire, etc. De fait, il y a de plus en plus un lien entre moment de la mort et décision humaine.

Par ailleurs, bien plus que par le passé, on a appris à traiter la douleur. Il faut remarquer qu'il n'y a pas si longtemps, il y avait une véritable résistance du corps médical à prendre en compte directement le soin de la

douleur. Heureusement, les soins palliatifs ont fait d'énormes progrès. Le témoignage de familles où les soins palliatifs ont permis d'accompagner la personne dans son passage vers la mort est impressionnant. Ces soins demandent un investissement considérable en temps, en disponibilité de personnel compétent techniquement et relationnellement, et si possible en présence des proches. Je suis convaincu qu'il y a là une véritable humanisation ou réhumanisation de la mort dans un contexte où la mort a été systématiquement exclue du quotidien de la vie.

Est-ce que pour autant les soins palliatifs, là où ils sont effectivement accessibles, répond à toutes les situations ? Du témoignage de certains soignants engagés dans ces services, il semble que non. Qu'il y a des cas où on n'arrive pas à calmer une douleur insupportable... Et où la distinction entre euthanasie directe, c'est-à-dire donner la mort pour libérer de la souffrance et prendre les moyens médicamenteux pour mettre fin à la souffrance en provoquant de ce fait la mort n'est en tout cas pas claire.

Cela dit, je ne pense pas non plus qu'on puisse avoir un jugement moral tranché et sans nuances sur l'acte d'euthanasie lui-même, ni humainement ni comme croyant. Je connais deux cas assez proches de personnes croyantes qui, en raison de leur souffrance non gérable, ont demandé l'euthanasie, et ont dit adieu à leur famille ou à leurs proches dans un contexte paisible et de prière... Comme le dit le pape François : au nom de quoi est-ce que je jugerais. Pour le croyant, la vie physique n'a jamais été un absolu : le sacrifice de soi pour autrui a toujours été valorisé, à commencer dans la personne de Jésus, qui certes n'a pas choisi la mort, mais pouvait aussi choisir de ne pas mourir par la fuite. La légitime défense a toujours aussi été légitimée et, en général et avec des limites, l'acte de tuer dans les situations de guerre...

Allons plus loin. On a beaucoup parlé de la décision de Christian de Duve de demander l'euthanasie. En fait, il faut reconnaître que sa demande n'entrait pas dans le cadre de la loi sur l'euthanasie : il n'était pas proche de la mort, il ne vivait pas une souffrance extrême ni physique ni morale. Il s'agit en fait d'un suicide assisté. Certes, il se sentait diminuer. Mais au fond, il considérait qu'il avait vécu une belle et longue vie, riche d'expérience humaine, et qu'il était tout simplement temps de s'en aller paisiblement. Et de le faire dans un contexte relationnel positif, entouré de sa famille. Au nom de quoi déclarer qu'une telle décision n'est pas moralement légitime ?

Cela dit, je me pose nombre des questions sur la réalité et la pratique actuelle de l'euthanasie.

D'abord nombre de demandes d'euthanasies ne sont-elles pas liées à une certaine pauvreté des relations interpersonnelles, à l'isolement ou à la peur d'isolement des personnes ? Et la question de l'image de soi face aux autres, n'est-elle pas pour une part le doute qu'on a d'être accepté inconditionnellement par ses proches ?

Une deuxième question : un médecin connu, militant pour l'euthanasie, dans une rencontre privée avec un infirmier spécialisé en soins palliatifs qui avait demandé à le rencontrer, lui a fait cette remarque : Vous rendez-vous compte de ce que coûtent à la société les dernières années de vie ? Réflexion inquiétante. Inévitablement, des choix économiques devront être faits compte tenu du coût de plus en plus élevé de certains traitements : la meilleure santé pour tous ou une santé de surexcellence pour quelques privilégiés ? Mais introduire cette réflexion économique dans la question de l'euthanasie pose question. Et évidemment ce médecin n'est pas prêt à dire publiquement ce qu'il dit en privé...

Enfin dernière question : je suis aussi inquiet de la loi sur l'euthanasie des mineurs. Du témoignage de divers pédiatres, une telle décision est jusqu'à présent prise de façon tout à fait exceptionnelle dans des cas extrême : est-il sain de faire une loi pour des situations aussi exceptionnelles ? Le médecin n'a-t-il pas parfois le droit et le devoir de la transgression de la loi en conscience, quitte à devoir en répondre devant un tribunal au cas, improbable si les choses se font dans une certaine clarté, où il y aurait plainte ?

Comme on le voit, dans le cas de l'euthanasie comme dans celui de l'avortement, comme personne humaine réfléchissant du point de vue éthique et comme croyant, je ne crois pas aux positions tranchées, ni l'intransigeance négative, ni le libéralisme individualiste à tout va.



De plus je pense qu'il est nécessaire, de la part de l'Église, de reconnaître qu'il y a place dans la société pour plusieurs conceptions légitimes différentes de ce qu'il en est de la dignité humaine, sans pour autant tout accepter sans débat.

Ignace BERTEN

Dans la salle haute...

Près de dix minutes déjà, dans un silence dense. La lumière, mesurée dans cette vaste salle aux murs lambrissés, aide à la concentration. Nous sommes une cinquantaine, calmes et appliqués, penchés sur les tables, à nous préparer au mieux à d'étranges propos : chère madame (maman d'un bébé sans doute inviable, en détresse sociale, en déni de réalité), ... ; cher monsieur (jeune papa muré dans son silence), ; chère madame (vous qui refusez la déchéance d'un cancer de la face) ; cher docteur, voici ce que je préconiserais et pour quelles raisons...

Vous l'aurez deviné, nous entrons en ce moment dans ce qui pourrait s'appeler un jeu de rôles, encore que le terme eût paru à chacun inadéquat, déplacé même. Car, autant que Sylvie Schoetens et Ignace Berten, le matin, par leurs exposés et leurs échanges, Benoit Van Cutsem nous invite par ce biais, en début d'après-midi, à entrer dans la réflexion, à nous confronter à la réalité, à nous impliquer.

Penchés sur les cas soumis, silencieux, cheveux blancs ou gris, crayons rapides ou hésitants, mes voisins et mes voisines, tout comme moi, relisent, notent. Et, je ne sais trop pourquoi, rompant tout à coup le fil, s'impose à moi une question : qu'est-ce que c'est donc qu'être chrétien ? Irruption incongrue, me distrayant d'un propos qui exige pertinence et concentration.

Je ne saurais trop pourquoi ? En fait, si. Voilà des mois que notre petite cellule indigène prépare cette journée du vendredi, brassant puis triant les

options. Il nous semblait fécond, pour des chrétiens 'réformateurs', de nous retrouver quelques heures autour de questions éthiques (notamment euthanasie et avortement), et parce que nous sommes tous personnellement concernés, inévitablement, et parce que les législations des nations d'Europe les rencontrent de manière très diverse.





Pour ma part, disposant d'une liberté intérieure qui n'est que ce qu'elle est, aidé ou encombré depuis trois quarts de siècle de prothèses idéologiques, j'éprouvais une grande difficulté à formuler un projet pour chrétiens sans faire référence aux positions romaines. Je ne pouvais m'empêcher de me projeter en

pensée à la finale de ce vendredi, à l'heure des conclusions. N'y aurait-il pas à saisir ce qui allait apparaître, peut-être, comme une convergence, et le faire savoir : oyez, oyez, voici une position de chrétiens réformateurs en matière d'euthanasie et d'avortement – et, sous-entendu ou le laissant entendre – 'à telle distance de'. Projet traversé de fièvre missionnaire : tant de catholiques sont désemparés par les fatwas, et ne pourraient qu'apprécier, pour leur réflexion et leur action, les modestes lumières de leurs coreligionnaires 'en recherche'.

Cependant nous ne sommes pas en fin de journée, mais en début d'après-midi. Et je me trouve en compagnie de ces 'chercheurs', dans la haute salle au silence fécond, préparant mes réponses, que j'aurai à confronter aux leurs. Et question étrange, je me demande : qui sont-ils ? Pourquoi d'ailleurs me demander s'ils sont chrétiens ? Qu'est-ce d'ailleurs qu'être chrétien ?

Brusquement, cette préoccupation d'un 'corpus éthique réformateur à divulguer', qui m'avait titillé depuis plusieurs mois, me semble tout à coup sans pertinence. Quand un conseiller, une infirmière, un médecin sont sommés de trouver les mots, de croiser les regards, de dire 'le moins mauvais', si possible 'le mieux', il ne s'agit pas de se définir, de se catégoriser, de s'armer de références. Ou pour nous quand, le temps d'une heure, nous tentons de nous mettre dans leur peau, il importe d'être simplement des hommes et des femmes – qu'y a-t-il de mieux ? – qui tentent de rejoindre leur conscience et de formuler une opinion, si incertaine soit-elle.

Qu'est-ce qu'être chrétien ? À ce moment, à cette profondeur, je ne vois ni l'intérêt, ni la pertinence de la question. Hors propos. Encore moins, qu'est-ce qu'être catholique. Il eût paru incongru à ce moment d'entendre quelqu'un s'en référer à, mesurer à l'aune de, souhaiter se trouver ramené à. Et en fin de journée, il ne parut pas pertinent de rédiger une conclusion estampillée 'chrétiens réformateurs'¹.

S'il est un message à formuler au sortir de cette dense journée, c'est qu'il semble possible, mieux, qu'il importe d'être humain lorsqu'on se trouve en présence de personnes confrontées à l'avortement et à l'euthanasie. Si une inspiration, une source, une tradition² y aident, tant mieux. Si l'exemple et le message d'un prophète juif du premier siècle, expert en humanité, y aident, tant mieux.

Jean-Marie CULOT



¹ Prétentieuse, et vaine bien sûr, si elle se présentait comme une norme 'autre', une doctrine alternative. Par contre, la journée, et dans tous ses aspects, fut vécue par les participants comme féconde, inspirante, stimulante, et son récit peut avoir son intérêt. Aussi bien les informations échangées que la démarche elle-même peuvent aider à des cheminements analogues, ce qui serait heureux. Bien des chrétiens semblent en attente d'aide à la réflexion en matière éthique.

² Il va de soi que si la conscience veut s'éclairer, elle ne peut ignorer aucun des corpus où se sont cristallisés les cultures et les savoirs, les décalogues, les Chartes, les législations, les codes déontologiques, les traditions religieuses. Les assimiler, mais les subordonner au respect des personnes.

VIVRE EN SOCIÉTÉ

À l'écoute de la Palestine

La voix des Palestiniens ne cesse de retentir dans le monde. En émerge une parole de foi, d'espérance et d'amour, jaillissant du cœur de la souffrance.

C'est une telle voix qu'ont pu entendre les participants à la veillée œcuménique le 21 mars dernier à Charleroi. Madame Leila Shahid, ambassadeure de Palestine auprès de la Belgique, le Luxembourg et l'Union Européenne, y a livré un témoignage émouvant, loin de toute langue de bois. Pour elle, comme pour le poète Mahmoud Darwich dont elle récita un texte, la Palestine n'est pas un en soi ferme, elle est une métaphore qui rejoint une histoire plus vaste : celle de victimes de victimes, résultat d'une période coloniale et de la fuite des persécutés. Quant à l'avenir, la seule solution est à chercher dans le sens de deux États. D'où l'option pour une terre sainte non exclusive. « Pour nous, dit-elle, les chrétiens sont au cœur de la Palestine. La théologie y revêt donc une grande importance ; à côté du droit international, la Bible est un texte d'amour. Issue d'une famille musulmane, elle-même non pratiquante, ayant fait ses études dans des écoles protestantes, s'identifie comme chrétienne, musulmane et laïque.

Ce témoignage voulait faire écho à des passages extraits du document « Kairos Palestine »¹ proclamés dans l'assemblée. Ce texte, promulgué à Bethléem en 2009 par toutes les Églises chrétiennes de Palestine, décrit la situation en Palestine comme une occupation militaire, une injustice, un véritable apartheid, même une situation de péché contre Dieu et l'humanité.

¹ www.kairospalestine.ps ou Bulletin Pavés n°13 (24) de septembre 2010, pp. 34-38.

Il se veut prophétique, examinant les choses telles qu'elles sont, sans équivoque et avec vigueur ; en outre, il présente la fin de l'occupation israélienne de la terre palestinienne et toutes les formes de discrimination comme la solution qui conduira à une paix juste et durable. Il appelle aussi tous les peuples, tous les dirigeants politiques et tous les décideurs à faire pression sur Israël et à prendre les mesures du droit pour contraindre son gouvernement à mettre fin à son oppression et à son mépris du droit international. Parmi les moyens, dans une option non violente, il propose « d'appliquer à l'égard d'Israël le système des sanctions économiques et du boycott » et invite à venir et à « connaître les faits et découvrir les gens qui peuplent cette terre, Palestiniens et Israéliens ».

L'Église Protestante Unifiée de Belgique a entendu cet appel et, dans son synode de novembre dernier, y a répondu positivement dans une lettre pastorale. Le district du Hainaut oriental-Namur-Luxembourg, qui organisait la veillée avec Pax Christi Charleroi et la paroisse grecque-orthodoxe, avait mis le texte à la disposition des participants de la veillée. Il affirmait : « Vos paroles de foi et d'espérance nous ont profondément touchés... » et il avançait toute une série de propositions d'actions concrètes.

Pour sa part, l'Église catholique de Belgique comme telle et les mouvements ou organismes (Entraide et Fraternité, Broederlijk Delen) se sont abstenus d'une telle prise de position. Ce qui n'a pas empêché certaines de ses composantes locales de réagir positivement. Cette veillée en est un exemple. Au terme de celle-ci, une lettre de soutien aux auteurs du document a été proposée à la signature des participants ; une exposition photos d'Anne Pacq, de la documentation sur des voyages ou des pèlerinages a été offerte ainsi que des produits locaux.

En guise de conclusion, souhaitons que notre Église de Wallonie, Bruxelles et Flandre se réveille et se mette en route sur les pas de sa sœur protestante.

Charleroi, le 21 avril 2014
Édouard BRION

CROIRE AUJOURD'HUI

Peut-on être agnostique et croyant ?

Lorsqu'on me pose, parfois, la question : « Dieu c'est quoi » ? Je fais une réponse agnostique : « Je ne sais pas » !

Mais en parlant ainsi je n'ai pas tout dit. Car je suis conscient d'un Dynamisme créateur de vie en moi et autour de moi. Je fais l'expérience au fond de moi d'une Source de compassion, d'un Souffle qui me fortifie, et parfois aussi d'une Voix apaisante. Est-ce la présence de Dieu ? Est-ce ma nature humaine ? Je ne saurais le dire.

Pascal disait : « l'homme passe l'homme » et, en effet, il nous arrive de faire en nous l'expérience d'une transcendance qui nous rend humain, qui suscite les grandes valeurs de notre vie, qui fait que nous soyons présents au monde. Nous pouvons l'appeler « Dieu » ou ne pas savoir la nommer, mais l'important est de nous mettre à son écoute, d'être sensible à cette profondeur de Vie.

Ce dynamisme créateur est présent dans les hommes et les femmes de toutes les religions, comme aussi dans les athées qui manifestent de la compassion pour autrui.

Je prends conscience que je crois en bien des choses : la bonté, la compassion, la justice, la liberté, la vérité, en un Mystère qui nous habite.

Et je crois (je mets ma confiance) en l'homme de Nazareth, car je reconnais en lui la présence de ce Mystère. Quand les hommes s'aiment comme il l'a fait, alors c'est « Dieu » ou le « Divin » qui survient parmi nous.

Plutôt que de « Dieu », je préfère parler du « Divin qui survient ». Certains diront que c'est une attitude agnostique.

Pour moi, Dieu est une expérience, un acte de compassion, un dynamisme d'amour agissant partout, dans tous les êtres. C'est là une attitude de croyant.

Est-il alors possible d'être à la fois agnostique et croyant ? Il me semble que oui et que c'est mon cas.

Julian MELLADO

www.feadulta.com/es/buscadoravanzado/item/4975-peut-on-etre-agnostique-et-croyant-?.html

DANS L'ÉGLISE DE VATICAN II

Une église de pasteurs et de brebis

Dans la liturgie de ce 4^e dimanche de Pâques, l'évangile de Jean met les paroles suivantes dans la bouche de Jésus : "Je suis la porte de l'enclos. Je suis le bon pasteur, pas un mercenaire. Mes brebis me connaissent, elles écoutent ma voix et me suivent". Jamais Jésus ne parla exactement ainsi, mais c'était un homme de la campagne et il demeurait à Capharnaüm, près du lac de Galilée, et il parlait de ce qu'il voyait : paysans et semence, pêcheurs et poissons, pasteurs et brebis. Il parlait de ce qu'il voyait pour dire ce qu'il espérait: un monde juste et bon, ne connaissant pas la faim ni la maladie.

Pasteurs et brebis. La hiérarchie catholique adore ce langage et elle l'exploite au maximum. "Nous sommes nous les pasteurs, comme Jésus, et vous vous êtes les brebis. Écoutez-nous, suivez-nous, et vous vous sauverez. C'est Jésus qui l'a dit". Non, Jésus n'a pas dit ça. Jésus, c'est vrai, a parlé de bergers qui cherchent la brebis égarée, il a dit comme ils la chérissaient par-dessus toutes les autres, comme ils se réjouissaient en la retrouvant, à l'image du père récupérant son fils perdu ou de la femme qui retrouve la pièce égarée, une pièce qui était toute sa subsistance.

Jésus n'imagina aucune église du futur, et il ne put penser qu'il puisse y avoir en son sein des pasteurs qui commandent et des brebis qui obéissent, et que celles-ci jamais ne puissent choisir ses pasteurs. "Vous êtes tous sœurs et frères, et personne ne doit être supérieur ou inférieur à personne", dit Jésus. Et il en fut ainsi dans les premières générations de l'Église, où les communautés choisissaient leurs responsables. Il n'était nullement question de pasteurs et de brebis.

Les choses changèrent par la suite. Les pasteurs commencèrent à se nommer les uns les autres, convertissant en brebis tous les autres. Il en a été ainsi jusqu'à aujourd'hui. Et ils appelèrent "pastorale" l'annonce de l'Évangile, l'annonce de l'espérance salutaire et subversive de Jésus, et l'Évangile se transforma en thème pastoral, en question de pouvoir, en gestion d'affaires, tout à partir du sommet, tout au nom du "Bon Pasteur" dûment apprivoisé.

Il en a été ainsi jusqu'à aujourd'hui. Aujourd'hui précisément, "dimanche du Bon Pasteur", on célèbre dans l'Église catholique la Journée Mondiale de prière pour les vocations. Quelles vocations ? Vocations de pasteur, bien entendu. On ne le dit pas ainsi, car ça ferait moche. Mais on n'aurait pas choisi le dimanche du Bon Pasteur comme journée des vocations si on n'avait pas avant tout, voire exclusivement, en tête les vocations de pasteur. On a beau embellir le langage, la "pastorale vocationnelle" a pour objectif de remplir les séminaires et les noviciats. Dans quel but ? Pour la survivance du système ecclésiastique avec son clergé et ses congrégations religieuses. Choses d'un passé millénaire, d'époques agricoles et pastorales.

Pour maintenir ce passé, il faudrait que les séminaires et les noviciats se remplissent de brebis ayant des aspirations de pasteur, de jeunes soumis en quête de reconnaissance et de pouvoir. C'est ce que j'observe avec tristesse. Il leur faut se croire les meilleurs ("Donne tout" dit le slogan de ce jour), quoique jamais ils ne connaîtront l'adversité du chômage ou de l'expulsion, sort des gens ordinaires. Regardez en quel Dieu ils croient, à quelle Église ils aspirent, dans quel monde vivent les jeunes séminaristes et le clergé le plus jeune et leurs évêques.

"Odeur de brebis" est l'une des expressions les plus à succès du Pape François. Elle me semble à moi des plus malheureuses, pour bien intentionnée qu'elle soit. Il veut affirmer que les prêtres ne doivent pas rechercher leur propre intérêt, mais bien celui de la communauté qu'ils servent; mais il oublie que les brebis ont toujours servi les intérêts du pasteur et que les pasteurs ont toujours vécu au crochet des brebis. Il veut souligner que le clergé doit vivre très près des laïcs, mais il renforce et perpétue l'image d'une Église de clercs et de laïcs, accrochée à ses pasteurs, sous la mitre et la crosse, à odeur de pasteur.

Beaucoup de gestes et de paroles du Pape François nous ont empli les poumons d'air pur et frais, et nous lui en sommes profondément reconnaissants. Mais... une année est passée, et que voyons-nous ? Le système clérical absolutiste de l'Église catholique et de toute la théologie qui la sous-tend demeure intact. voire s'en trouve renforcé. Rien n'illustre

mieux ceci que la récente cérémonie de canonisation de deux papes décédés par deux papes vivants. Trop de "paperie". La dépendance infantile à l'égard du pape n'est-elle pas en train de croître ?

Rien ne changera dans l'Église tant qu'on n'inversera pas le schéma, et qu'il ne cessera pas d'y avoir des brebis et des pasteurs. Tant qu'on ne retrouvera pas l'Esprit et la liberté de Jésus.

Joxe ARREGI

Support pour la prière. Les Béatitudes de la vocation

Bienheureux ceux qui, à un moment de leur vie, parviennent à deviner, à pressentir quel est le sens et, partant, la mission de leur vie.

Bienheureux ceux qui cultivent leurs talents et leurs aptitudes pour s'épanouir plus pleinement comme personnes.

Bienheureux ceux qui mettent les charismes qu'ils ont découvert chez soi au service des autres.

Bienheureux ceux qui se sont laissés interpeller ou surprendre par des faits, des expériences, des contacts personnels, et ont su répondre à cette invitation.

Bienheureux ceux qui n'ont cessé de découvrir tout au long de leur vie que le plus important est d'être et pas seulement d'avoir.

Bienheureux ceux qui sentent la responsabilité d'aider à rendre l'humanité meilleure et s'engagent dans cette tâche qui les occupera le restant de leur vie.

Bienheureux ceux qui vivent leur vocation avec joie, en devenant meilleurs et en tentant d'être chaque jour fidèles, en s'efforçant de ne pas se laisser gagner par la routine mais en poursuivant leur renouvellement à chaque instant.

Bienheureux ceux qui découvrent que toute vocation trouve son origine en sa source intérieure, qui coule à travers les méandres innombrables de la beauté et se jette dans le fertile delta de l'amour. (Miguel Angel Mesa)

Traduction : Pejo Ospital

www.feadulta.com/es/buscadoravanzado/item/4976-une-Église-de-pasteurs-et-de-brebis.html

La présidente de IMWAC excommuniée...

Depuis le 21 mai dernier et l'annonce de l'excommunication de Martha Heizer et de son mari Gert Ehemann, les discussions sont assez vives dans nos groupes. Il leur est reproché de célébrer l'eucharistie dans leur petite communauté de base en l'absence de prêtre, ce qui est une pratique des communautés bien plus courante qu'on ne l'imagine dans le monde entier, malgré les dénégations de certains... Qu'on la nomme d'ailleurs *eucharistie* ou *partage* ou *fraction du pain* ! Alors, serait-on face à un coup d'essai pour effrayer les derniers rebelles soixante-huitards pour que le vent de réforme ne souffle pas n'importe où mais seulement là où on le voudrait... ?

Il faudrait certainement distinguer l'acte d'excommunication lui-même, une sanction présentée comme 'automatique'... et les raisons invoquées pour en arriver là. Sur l'excommunication elle-même, il n'y a pas l'ombre d'un doute : c'est un procédé inadmissible et les soutiens venus du monde entier font l'unanimité.

Mais il serait paradoxal de répondre à l'anathème par le même langage, par une proclamation en sens inverse condamnant toute théologie classique : seul un dialogue constructif, pourrait être bienfaisant. Et c'est donc sur le motif de cette sanction qu'il faudra bien revenir et réfléchir et tenter de nous accorder. Rappelons à ce propos que la célébration de l'eucharistie sans prêtre a été un des thèmes essentiels de la rencontre européenne des communautés de base en 2009 à Vienne, à laquelle Martha participait et où elle avait d'ailleurs prononcé une intervention. Le document¹ qui avait été préparé par la Belgique sur base de notre pratique et de notre réflexion a d'ailleurs été utilisé alors comme point de départ des discussions.

Il est sans doute trop tôt pour évaluer les conséquences de cette mesure, en particulier sur la gestion du réseau mondial IMWAC dont Martha est actuellement la coordinatrice, et sur ses activités, dans le cadre du prochain synode sur la famille et de l'anniversaire de Vatican II. Nous nous contentons donc de donner la parole à deux témoins compatriotes et amis de Martha et de reproduire une de ses interviews qui permet de bien situer sa démarche tout autant que sa réponse.

Pierre COLLET

¹ Il n'a donc rien perdu de son actualité : on le trouvera sur notre site en français, espagnol, italien et allemand : www.paves-reseau.be/revue.php?id=675

Thomas Plankensteiner, l'initiateur du referendum de 1995

Dans ce contexte, je ne peux que penser à une parabole de Jésus :

En ce temps-là, les pharisiens s'approchèrent de Jésus et lui demandèrent : "Rabbi ! Voilà une femme qui a illégalement célébré l'Eucharistie sans prêtre dans sa maison. Nous avons une vieille loi et selon cette loi, seuls les hommes peuvent être ordonnés prêtres pour célébrer l'Eucharistie. C'est pourquoi elle mérite une punition sévère. Qu'en dites-vous ?" Les Pharisiens voulaient lui tendre un piège.

Jésus répondit par une parabole : "Dans un pays, les dirigeants ont adopté une loi qui interdit aux femmes d'aider les malades. Pendant longtemps les gens se sont plaints que cette loi était injuste et violait les droits humains, mais les dirigeants restaient sourds et réaffirmaient le droit, disant que cette loi s'appliquera pour toute l'éternité. Puis il y eut une femme qui ne pouvait plus supporter cette injustice et qui commença à aider les malades, sachant bien qu'elle transgressait la loi. Donc je vous le demande maintenant : Qui porte la plus grande responsabilité ? Cette femme ou les dirigeants qui s'accrochent à une loi injuste et inhumaine ?"

Alors les Pharisiens restèrent silencieux et s'en allèrent en baissant la tête.

Thomas PLANKENSTEINER, in *Tiroler Tageszeitung*, 30 mai 2014

Déclaration de la Pfarrer-Initiative

"Qui sommes-nous donc pour fermer les portes ? Dans l'Église ancienne, nous avons un ministère de la personne qui ouvre les portes pour faire entrer les gens. Mais il n'a jamais existé de ministère pour fermer la porte !"

(Pape François, messe du matin, 12 mai 2014)

Vienne, 26 mai 2014

Nous, membres de l'Initiative des curés autrichiens, nous sommes profondément préoccupés par les mesures prises par la hiérarchie de l'Église contre Martha Heizer et Gert. L'excommunication a été signifiée à

deux membres de l'Église qui ont travaillé pour la réforme de notre Église avec passion, engagement et énergie. Cette décision est un signal fatal pour tous ceux qui espèrent, avec le pape François, une Église plus proche des gens et aimante. Quel genre de message envoie donc une Église qui punit les auteurs d'abus sexuels commis dans ses rangs moins sévèrement que les membres de l'Église qui, par la façon dont ils pratiquent leur foi, expriment leur grande souffrance en marge des règles ecclésiastiques actuelles ?

Les opinions peuvent diverger concernant ce que Martha Heizer et Gert ont fait en célébrant l'Eucharistie sans prêtre. Cela peut être considéré comme une étape prophétique qui ouvre la voie à une réforme globale de l'Église, et cela peut ne pas être vu de cette manière. Les prêtres de la Pfarrer-Initiative pensent que l'Eucharistie et la prêtrise vont ensemble – aussi longtemps que l'Église est en mesure de fournir des prêtres aux communautés, des prêtres qui partagent la vie du peuple et son cheminement de foi.

Mais l'évolution actuelle de l'Église fait que de moins en moins de communautés ont la possibilité d'une célébration eucharistique le dimanche avec présence d'un prêtre ordonné. Martha Heizer et Gert touchent un point sensible : l'Eucharistie, la messe, la célébration centrale de notre foi et de notre vie en tant que communauté, est en train de devenir de plus en plus rare en raison de la pénurie de prêtres. C'est pour cette raison que les mouvements de réforme de l'Église ont préconisé depuis longtemps que la prêtrise soit accessible aux hommes et aux femmes marié-e-s et que, avec la participation des citoyens de l'Église, on puisse développer de nouvelles formes de gestion des communautés.

L'"ex-communication" de Martha Heizer et de Gert signifie bien la fin de la communication au sens d'une discussion ouverte et franche. Cette manière d'agir est non seulement complètement disproportionnée, mais elle montre l'incapacité des dirigeants de notre Église à régler les divergences d'opinion et les conflits conformément à l'Évangile et d'une manière respectueuse et aimante. C'est un échec dont personne ne peut être fier.

Nous lançons un appel à toutes les personnes en position de responsabilité pour refuser l'excommunication et la remplacer par un dialogue honnête et juste avec les mouvements de réforme de l'Église sur l'avenir de l'Église.

Pfarrer-Initiative
signé par Helmut SCHÜLLER, Président
www.pfarrer-initiative.at/index1.htm

L'interview des intéressés

(...)

Martha Heizer, professeur de religion et de théologie pratique à Innsbruck, est co-fondatrice et présidente du *Mouvement International Nous Sommes Église (IMWAC)*, présent dans plus de 20 pays et considéré comme le principal mouvement catholique progressiste international qui se consacre à la réforme de l'Église catholique sur quelques questions stratégiques, comme le célibat des prêtres, l'ordination des femmes, la collégialité, les divorcés remariés, l'homosexualité, la pauvreté, la lutte contre la pédophilie dans le clergé. Et si en Italie, et dans d'autres pays aussi, les membres de *Nous Sommes Église* sont souvent considérés comme faisant partie de la "dissidence" catholique et sont donc tenus en marge de la vie institutionnelle de l'Église, dans d'autres pays (comme l'Allemagne et l'Autriche), le mouvement n'est pas perçu ainsi : grâce à une implantation solide dans la base catholique, il est perçu par beaucoup comme faisant partie intégrante, mais avec des positions critiques, de la communauté ecclésiale.

L'excommunication très médiatisée de Martha Heizer et de son mari pourrait donc aussi être interprétée comme une tentative de la hiérarchie de l'Église pour discréditer l'autorité du mouvement face à l'opinion publique catholique et pour désamorcer la portée que pourraient avoir les sujets de discussion qu'il a soulevés au cours des dernières années, surtout en cette période de grands espoirs et de débat intense qui traversent l'Église avec le pape François.

À propos des scénarios possibles ouverts par l'excommunication, *Adista* a eu un long entretien avec Martha Heizer et Gert Ehemann : nous vous le proposons ci-dessous. (V.G.)

Dites-nous ce qui s'est passé ?

Il y a deux ans et demi, une station de télévision nationale a demandé à notre communauté de prière l'autorisation de nous filmer pendant l'Eucharistie que nous célébrons habituellement sans prêtre. Nous faisons cela depuis des années, 4 ou 5 fois par an. Nous étions tous d'accord, parce que nous voulions montrer qu'il y a moyen de sortir du problème de la pénurie de prêtres dans les communautés chrétiennes. Nous voulions aussi

qu'on se rende compte que célébrer l'Eucharistie dans un petit groupe comme le nôtre apporte aussi autre chose, une grande richesse spirituelle et une plus grande intimité, par rapport à une communauté beaucoup plus grande, comme celle de notre paroisse, où l'ambiance est beaucoup plus impersonnelle et où il est parfois difficile de participer activement à la messe. Mais nous ne sommes pas opposés aux célébrations des grandes communautés et nous continuons à y participer. Cependant, nous sommes également convaincus que le sacrement du baptême confère un sacerdoce commun à toute personne. Saint Pierre dans sa première lettre parle des chrétiens "comme des pierres vivantes, pour la construction de la Maison habitée par l'Esprit, pour constituer une sainte communauté sacerdotale" (1 Pierre 2,5) et qu'ils sont "une race élue, un sacerdoce royal, une nation sainte" (1 Pierre 2,9). Cependant, nous ne pensons pas que tout homme ou toute femme baptisé-e doive exercer ce sacerdoce commun pour présider l'Eucharistie, car il semble évident que tous n'y sont pas prêts.

En célébrant ainsi seuls, nous étions pleinement conscients d'avoir commis un "crime religieux" (*graviorum delictum*, parmi les crimes les plus graves), ce qui en soi, c'est-à-dire par le simple fait de l'avoir commis, se traduit par l'excommunication (*latae sententiae*). C'est pourquoi notre évêque parle d'auto-excommunication.

Le Président de la Conférence épiscopale autrichienne, le cardinal Christoph Schönborn a déclaré à propos de l'excommunication qui vous frappe : "Si quelqu'un prend une position claire contre quelque chose qui est au cœur de notre Église, comme l'Eucharistie, et qu'il propage une idée bien différente de notre foi, c'est un grave écart qui conduit hors de la communion ecclésiale".

Le cardinal Schönborn définit notre attitude comme "un grave écart qui conduit hors de la communion ecclésiale" ? Eh bien, les premiers chrétiens étaient donc aussi "hors de l'Église". Parce qu'ils "rompaient le pain dans leur maison au cours d'un repas" (Actes 2,46). Ce qui était bon pour eux ne devrait pas être mauvais pour nous au XXI^e siècle ...

Dans la même déclaration le cardinal Schönborn a également ajouté : "Nous sommes tous sous le même toit et la porte est toujours ouverte pour le retour des personnes touchées par une mesure canonique." C'est le prélude à la possibilité du pardon en cas de "repentance" ?

Après avoir signalé les faits à la Congrégation pour la Doctrine de la Foi, l'évêque de notre diocèse a obtenu le feu vert pour annoncer officiellement

que nous sommes excommuniés, sauf si nous nous repentons, abjurons notre conception de l'Eucharistie et si nous sommes prêts à accepter une sanction. Nous avons refusé de faire quoi que ce soit et nous avons également dit que nous ne voulions pas accepter le document officiel d'excommunication. Nous l'avons en effet laissé à l'évêque.

Nous l'avons refusé parce que tant dans la forme que dans le contenu, l'autorité ecclésiastique du diocèse et le Vatican avaient mené leur enquête d'une manière absurde et humiliante. Les droits humains fondamentaux et les protections juridiques de base – auxquels nous sommes habitués en tant que citoyens d'une démocratie – ont été ignorés : à la première et seule audience au tribunal, nous avons pu amener un avocat, mais il n'a pas été autorisé à dire un seul mot. Puis nous avons juré que nous avions dit la vérité. Nous étions en même temps accusés et témoins de l'accusation et, finalement ils ne nous ont pas donné de procès-verbal de la séance. Nous avons été scandalisés.

Et nous avons été encore plus scandalisés, je dirais même choqués, en apprenant que parmi les trois "graviora delicta" dont on nous accusait, nous étions mis sur le même plan que les prêtres qui abusent des enfants. En d'autres termes, "en usurpant l'Eucharistie", notre crime était comparable à la pédophilie. C'est une insulte à notre dignité.

Qu'est-ce qui se passe maintenant du point de vue canonique?

L'évêque nous a informés que nous restions membres de l'Église par le baptême, mais qu'il ne nous serait pas permis de recevoir les sacrements (c'est-à-dire la communion, la confession et l'onction des malades), ou de remplir des fonctions religieuses ou d'effectuer des tâches telles que témoins de mariage, parrain ou marraine, etc. Mais nous devons continuer à payer l'impôt pour l'Église¹. Chaque membre de l'Église catholique autrichienne (et allemande) doit payer : ce sont les seuls pays dans le monde où ce système existe. Si vous refusez, vous serez traînés au tribunal et cela peut conduire à la confiscation de vos biens.

Pensez-vous vraiment possible que le pape ne soit pas impliqué dans cette affaire ?

¹ L'Autriche a un système différent du nôtre : 8 pour mille de l'impôt. Celui qui adhère à une religion doit contribuer, par le biais de la déclaration d'impôts, au fonctionnement de l'Église à laquelle il appartient (ndlr).

Franchement, je ne peux pas dire. Nous ne connaissons que la version officielle selon laquelle c'est l'évêque Scheuer qui devait décider de notre sort, parce que cela tombe dans la catégorie de l'excommunication "latae sententiae" et que c'est de sa compétence. Nous ne sommes pas des experts en droit canon. On dit ici que le pape François tente de nettoyer les écuries d'Augias¹. Et il espère réussir.

Après cette excommunication, qu'est-ce qui va changer pour vous et pour la vie du mouvement?

Comme nous avons refusé d'accepter la sanction canonique, nous allons continuer à lutter et à nous battre pour la réforme de l'Église. Beaucoup de gens au niveau local, mais aussi national et international, sont solidaires avec nous. Ils continuent à nous dire que nous avons fait quelque chose d'important et de prophétique. Espérons-le. Bien sûr il y a un certain nombre de critiques, et certaines sont très dures.

Nous allons continuer à célébrer la messe dans notre maison, au Tyrol, et partout où il nous arrive de nous trouver. Comment et dans quelle mesure le mouvement *Nous sommes Église* sera affectée par cette excommunication, en Autriche comme ailleurs, cela reste à voir. Certains membres de *Nous Sommes Église* sont critiques, mais la majorité nous soutient. Après la Pentecôte, lorsque nous aurons la prochaine réunion de la commission internationale, nous demanderons un vote de confiance.

Surtout, gardons à l'esprit les conseils du rabbin Gamaliel. Au tribunal juif appelé à condamner les apôtres coupables d'avoir publiquement proclamé la résurrection de Jésus, il disait : « Ne vous occupez donc plus de ces gens et laissez-les aller ! Si c'est des hommes en effet que vient leur résolution ou leur entreprise, elle disparaîtra d'elle-même ; si c'est de Dieu, vous ne pourrez pas les faire disparaître. N'allez pas risquer de vous trouver en guerre avec Dieu ! » (Actes 5,38-39)

Interview de Valerio GIGANTE dans Adista Notizie n° 21
<http://www.adistaonline.it/index.php?op=articolo&id=53970>
(traductions : P. Collet)

¹ Le cinquième travail d'Hercule consistait à nettoyer les écuries qu'Augias avait reçues de son père Hélios : c'était de nombreuses têtes de bétail, atteintes par les maladies qui ne cessaient de s'aggraver. Augias n'a jamais nettoyé ses étables et écuries, de sorte que le fumier continuait à s'accumuler et que cela créait de sérieux problèmes (ndlr).



Éditorial

Comment vivre et résister en ces temps d'incertitude ? Voici une petite recette : Chaque matin, d'un œil à peine ouvert rechercher un coin de ciel pas toujours bleu, mettre un pied à terre en douceur, à la salle de bain ou devant un premier café – à chacun ses automatismes – bien consciemment se dire « je vis, je respire », aujourd'hui est un jour nouveau, si ingrate que soit ma tâche, rien ni personne ne peut me séparer de ma source. Si ma source s'appelle Dieu, ce sera ma prière du matin, de toute façon ce sera un hymne silencieux à la vie. Il est plus facile ensuite d'offrir un sourire en famille, au voisin, même à ceux que je croise sur le chemin du travail. Renouveler régulièrement, dans la journée cette prise de conscience de la respiration, véritable potion de sérénité.

De trimestre en trimestre, cet édito essaie de faire écho aux préoccupations, tâches et joies de la coordination des CCB. Nous sommes plongés dans la préparation de la rencontre des CCB d'Europe (voir ci-dessous) et il est urgent que nous nous inscrivions à toute la session. En effet, nous serons accueillis dans des familles de la communauté chrétienne de Buizingen et de Bruxelles. C'est important non seulement pour les délégations qui viendront d'Autriche, d'Espagne, de France, d'Italie, de Suisse, mais aussi pour nous qui venons de plus de 30 km de Buizingen ou de Bruxelles.

Le vendredi soir, la présentation des différentes délégations est un moment important pour faire connaissance, la journée du samedi sera longue et il ne faudra pas manquer la finale du dimanche, A.G. et célébration multilingue, laquelle provoquera certainement un choc très salutaire et mobilisateur pour nos routes humaines.

Chaque pays ou région d'Europe s'est engagé à apporter une contribution permettant d'incarner concrètement le thème général dans différents aspects de la vie personnelle, communautaire, sociale... Notre coordination avait choisi le thème de la compétition. Catherine et Louis ont lu attentivement les productions d'une douzaine de communautés, nous

pouvons lire leur travail sur le site. Ci-dessous, nous publions un bref essai de synthèse qui sera présenté en vue d'un atelier précisément sur ce sujet : « l'Évangile nous libère de l'esprit de compétition et de concurrence ».

La coordination de la région de Liège a invité son évêque, il nous semble très important de garder le contact avec le représentant de l'institution catholique tandis qu'en Autriche on parle d'excommunication.

Les Cémos de Tournai ont fait le point, quelle communauté ne pourrait y souscrire ?

Les abonnés à CEM trouveront dans cet envoi *La Lucarne*, petit feuillet mensuel qui analyse les événements de l'actualité, décrypte les évolutions de notre société, dévoile des infos peu connues, valorise les créateurs sociaux, propose des synthèses claires et lisibles. Justement le sujet de ce mois est d'une actualité difficile, des décisions importantes risquent de se prendre par-dessus nos têtes.¹

Si vous avez oublié de vous réabonner, vous avez un petit point rouge sur l'étiquette, c'est peut-être un peu gênant, mais on n'a pas trouvé mieux !

pour la coordination
Gisèle VANDERCAMMEN

Le Collectif Européen s'est réuni à Grand-Bigard

Treize délégués des communautés de 6 pays se sont retrouvés du 4 au 6 avril à Grand-Bigard à l'invitation de Paul de Witte, coordinateur des groupes de base dans la partie flamande de notre pays. Ce fut comme d'habitude une agréable rencontre et une expérience riche de découvertes et d'enseignements.

Nous avons bien entendu commencé par échanger les nouvelles. Des brèves descriptions évoquées par les participants, j'ai retenu personnellement trois informations générales qui pourraient sembler paradoxales. La première est chronique, pourrait-on dire, c'est une impression de stagnation et de vieillissement, et même chez certains de résignation. Ce n'est pas très

¹ Pour vous y abonner, 10 € pour 11 numéros, au compte de la Lucarne :
BE13 0000 8801 2039

agréable à entendre, ni à écrire, mais notre modèle de communauté et de participation aura peut-être fait son temps après avoir fait date... Mais une autre expérience est aussitôt mise en évidence dans certains pays plus que dans d'autres : c'est que ce modèle serait utilisé, voire copié, dans un certain nombre de structures dites 'paroissiales'. Nous avons déjà vu cette interaction entre communautés de base et paroisses en Autriche, lors de notre rencontre en 2009. Nous savions que d'anciennes paroisses aux Pays-Bas étaient prises en charge ces dernières années par les laïcs sous forme de communautés dites 'indépendantes'. Le même processus serait en train de gagner la Flandre et nos amis de Suisse font un constat assez semblable. Quelle serait la signification de ce 'courant' ? À chacun de l'interpréter sans doute, selon la situation locale et d'après son propre cheminement... L'autre information qui m'a interpellé est l'insistance sur le vécu œcuménique des communautés, en particulier en Suisse (mais c'est aussi le cas aux Pays-Bas) : des communautés dont les membres sont catholiques ou protestants, qui le reconnaissent, mais qui ne tiennent pas à ce que leur rassemblement soit marqué au sceau de l'une ou l'autre 'appartenance'... Cela donne à réfléchir.

Deux sujets devaient retenir plus particulièrement notre attention. Il nous fallait décider si nous entrions ou non dans le comité d'organisation d'un événement que préparent des mouvements 'réformateurs' à l'occasion du 50^e anniversaire du Concile Vatican II. Massimiliano Tosato nous représentait à la réunion d'élaboration à Rome au mois de mars dernier, et sur base de ses informations et après une brève discussion, nous avons choisi de nous abstenir pour deux raisons principales : la première est que nous nous sentons assez éloignés des thématiques retenues jusqu'ici, trop orientées sur les aspects institutionnels, la seconde est que nous ne pensons pas disposer des ressources humaines et financières suffisantes pour entrer dans ce comité. Cette décision est certainement discutable. Elle ne préjuge évidem-



ment pas de la participation des groupes nationaux à l'événement, encore moins des membres intéressés dans nos communautés.

L'autre sujet était la préparation de notre rencontre européenne de l'automne prochain. Nous nous sommes assez facilement mis d'accord sur les apports des uns et des autres, chaque région choisissant un champ de libération que nous rattachons à la Bonne Nouvelle de Jésus. Pour la soirée, Paul De Witte avait invité quelques membres de groupes de base avec qui nous avons pu faire agréablement connaissance.

Et dimanche matin, nous sommes partis visiter les lieux retenus pour la rencontre et notre surprise n'a pas été feinte ! Les locaux de la paroisse de Buizingen se prêtent à merveille à ce que nous désirons et nous avons participé à une eucharistie paroissiale si expressive et si participative qu'on se serait cru... chez nous ! Tous les ingrédients sont prêts pour une rencontre européenne de grande qualité : on y attend au moins une vingtaine d'Espagnols, autant de Français et d'Italiens et presque autant de Suisses et d'Autrichiens. Des Hollandais aussi, sans doute. Les Belges, flamands et wallons, seront nombreux, n'est-ce pas ?

Pierre COLLET



Aux membres des Communautés chrétiennes de base de Wallonie et de Bruxelles

Ce 14 avril 2014

Chers amis, chères amies,

C'est au nom de la coordination des Communautés chrétiennes de base que nous vous souhaitons, en ce temps pascal courage, paix et joie sur nos routes dans nos villes, villages, quartiers où nous rejoignons le monde, l'univers. Pâques dans nos communautés, c'est notre tâche et c'est notre joie, celles de faire ressusciter la liberté sur toutes nos peurs, la solidarité sur nos individualismes, et le partage sur nos sécurités.

Vous devinez bien que ces souhaits sont un peu plus précis !

Vous trouvez ci-dessous l'invitation à la 9^e Rencontre européenne des Communautés chrétiennes de Base qui se tiendra à Buizingen, dans les locaux d'une paroisse surprenante, du 19 au 21 septembre 2014 : comme nous l'avons déjà dit, cette rencontre tient place pour nous de rencontre annuelle pour toutes nos communautés.

Un tout grand merci aux communautés qui nous ont envoyé le fruit de leurs échanges au sujet de ce que nous appelions : « La vérité vous rendra libre » : une synthèse vous est proposée aux pages 40ss. Lors de la réunion du collectif des CCB d'Europe, qui vient de se réunir, nous avons modifié l'intitulé, cela n'enlève rien, bien au contraire :

**L'Évangile nous rendra libres,
expériences, engagements et réponses des CCB
face au système néolibéral**

La coordination flamande des groupes de base a l'initiative de la rencontre, et s'occupe de l'infrastructure. Nous collaborons au maximum. Comme les membres des communautés des autres pays qui viendront participer à ce week-end (on en attend une soixantaine...), nous pourrons donc être hébergés dans des familles flamandes ; les membres de nos communautés dans la région bruxelloise et le Brabant wallon, selon leurs possibilités, sont instamment invités à proposer du logement¹.

Ces journées de rencontre seront très intéressantes pour nos groupes, pour chacun de nous, par la richesse des échanges avec les membres des autres régions d'Europe, par la diversité des approches et la profondeur de la réflexion, et par toutes les informations éclairantes que nous capterons.

Pouvons-nous profiter aussi de ce courrier pour vous proposer de participer à la création de la banque coopérative : « New B » ? Il est très important d'élargir au maximum la base des coopérants. Cette initiative nous permet d'exercer plus démocratiquement notre pouvoir et surtout de contribuer à une purification des systèmes financiers au service d'une économie plus humaine.

Il nous reste à vous rappeler que si vous vivez un moment important dans votre communauté, les pages de Communautés en marche ainsi que le site www.ccbwb.info.be vous sont largement ouverts.

Pour la coordination des CCB, Gisèle, Louis et Pierre

¹ Pour les questions de logement, offre et demande, on peut s'adresser à Gisèle Vandercammen gisele.vandercammen@telenet.be qui centralise et reste en contact avec Paul De Witte, pldwtt@telenet.be

**9^e rencontre européenne
des communautés chrétiennes de base**
à la Paroisse Don Bosco, Alsebergsesteenweg 130
à 1501 Buizingen - Halle (sud de Bruxelles)
du 19 septembre (16 h) au 21 septembre (14 h) 2014

L'ÉVANGILE NOUS RENDRA LIBRES
Expériences, engagements et réponses
des ccb face au système néolibéral

Les effets économiques et sociaux du néolibéralisme n'en finissent pas de déstabiliser les pays européens. Et nous, communautés chrétiennes de base, comment vivons-nous cela ? Comment réagissons-nous ? Comment nous émanciper de la pensée unique néolibérale ? Quelles sont nos expériences, nos engagements, nos réponses face au système ?

Vendredi soir : Accueil dès 16h. Présentation des groupes et échanges

Samedi : Conférence de Elke Vandepierre « *Sortir de la pensée unique* »

Communications des pays participants (Autriche, Espagne, France, Italie, Suisse, Belgique)

Ateliers

Soirée de rencontre en familles

Dimanche : Eucharistie et Conclusions. Clôture à 14h.

Invitation cordiale à tous

Informations sur le site <http://ccbeurope.weebly.com/>

sur le site national <http://ccbwb.infos.st/>

chez Paul de Witte : pldwtt@telenet.be

et chez Louis Janssen pamalous@ymail.com - 0474 20 71 86

Inscriptions avant le 20 juin 2014 chez Paul de Witte, Papestraat 26,
9320 Nieuwerkerken-Aalst - 053 83 44 95

L'Évangile nous rendra libres

Contribution des communautés de Belgique francophone à la rencontre européenne

Nos communautés chrétiennes de base vivent dans un monde profondément marqué et déstabilisé par le néolibéralisme.

Nous faisons confiance en la force libératrice du message évangélique, ce qui nous pousse à nous soutenir mutuellement, en communauté, mais aussi à lutter pour libérer les femmes, les hommes et les enfants, tous ensemble, tout spécialement de **l'esprit de compétition** qui risque de nous détruire individuellement, chacun dans son coin mais aussi de détruire toute l'humanité, toute la planète.

« L'Évangile nous libère aujourd'hui »

En des temps relativement proches, le message évangélique en amont de la doctrine catholique a paru emprisonner autant que libérer, en raison notamment de tout l'appareil doctrinaire et disciplinaire de l'Église-institution qui se voulait notamment encadrer et gendарmer les mœurs.

À nos yeux de chrétiens aujourd'hui pourtant, nous réaffirmons avec une forte conviction la dimension libératrice du message évangélique.

Encore faut-il préalablement libérer l'Évangile des scories accumulées au cours des siècles.

La première et principale raison de cette vertu libératrice du message tient en la personne même de Jésus. Les Évangiles nous révèlent l'homme Jésus que nous sommes invités à suivre. Et ce Jésus de Nazareth se révèle une personne radicalement libre dans ses attitudes et dans son comportement.

Il l'est tout d'abord vis-à-vis des autorités religieuses judaïques dont il dénonce les graves dérives ; ce qui lui vaudra d'ailleurs sa condamnation à mort.

Il l'est aussi à l'égard des mœurs et des coutumes de son temps ; ainsi, se comporte-t-il de façon très libre et solidaire à l'égard des femmes, de même

qu'à l'égard des personnes que la société rejette (les lépreux, les collecteurs d'impôt, etc...)

Il a lutté et s'est exprimé par des gestes forts, allant jusqu'au don suprême, contre le mal de son temps – au plan politique et social (religieux) avec les siens qui n'y comprenaient rien, et pourtant, non seulement, ils le suivaient, mais surtout, ils nous ont laissé la trace grâce à quoi nous pouvons continuer notre libération personnelle ensemble.

La charte des droits des êtres humains implique évidemment l'égalité dans l'accès à une vie digne : accès à l'éducation, au logement, au travail, aux soins de santé, sans avoir à quémander ; cette charte implique aussi la dignité dans le traitement des étrangers, qu'ils soient nantis ou non. Les enfants eux-mêmes ont droit au plus grand respect.

En famille :

« Son petit a fait ses premiers pas à 8 mois, le mien a marché à 18 mois mais il avait le truc pour avancer à 4 pattes ».

Dès la naissance les parents comparent.

Dès lors les enfants suivent : « Qui a la plus belle robe ? » « Mon équipe a gagné. »

Pourtant la psychologie nous aide à lutter contre cette mentalité ambiante : nous avons confiance en nos enfants, ils grandissent à leur rythme, dans la diversité – mais tous ont-ils la même chance ?

Grâce à suffisamment de bonnes crèches nous pourrions créer l'égalité. Le métier de puéricultrice, puériculteur devrait être revalorisé.

Vient le temps de l'école, de l'enseignement !

Ah ! Les bulletins, les premiers de classe et les autres !

Les enfants qui rentrent facilement dans le système scolaire et ceux qui rêvent ou sont déjà préoccupés par ce qui leur manque. Dans nos grandes villes, tant d'enfants étudient dans une langue que parlent à peine leurs parents qui, repartant à zéro, n'ont pas la moindre bibliothèque.

Certes, il y a l'école des devoirs ; mais, en secondaire, il faudrait un suivi en tout petit groupe pour rester à niveau.

Un directeur d'école, aidé par des retraités, a proposé une classe pour les parents, des mamans sont venues écouter ce qu'on apprenait à leurs enfants. Du coup, elles y ont appris le français, elles ont créé des liens entre elles et avec les enseignants ; dans cette école, les enfants et les mamans

apprenaient l'histoire de Belgique, mais aussi l'histoire du Maroc, de la Turquie et bien d'autres pays. Il y avait peu de conflits, mais on s'expliquait en conseil de classe et en conseil des parents.

De grands moments de démocratie, loin de la compétition grâce à la créativité ; hélas, elle ne fut pas encouragée, faute de vouloir la financer.

Vient le temps de la formation professionnelle !

Comment choisir ?

Trop souvent priorité aux secondaires qui ouvriront à l'université au lieu d'accepter les réelles compétences des jeunes.

Tant de jeunes seront marqués à vie par des échecs scolaires évitables.

Avec tel diplôme il pourra trouver du travail, bien gagner sa vie ! Est-ce vraiment le seul critère ? Si nous cherchions avec lui ce qui pourrait l'épanouir, lui donner des ailes.

Plus tard, il n'aura pas besoin de falsifier son C.V. pour trouver un salaire décent. Il pourra même peut-être construire son emploi.

Venons-en à la vie professionnelle.

Dans un même secteur, les entreprises se font une concurrence effrénée, à qui répondra à appel d'offre au coût le plus bas.

On rogne sur la qualité, sur la main d'œuvre, on engage de préférence des intérimaires ou on délocalise.

Dans une grande boîte, le chargé des ressources humaines (hum...) annonce que 200 emplois vont disparaître, mais que chacun a sa chance dans la nouvelle structure ou sera aidé dans la recherche de son avenir. Certains réussissent les tests et progressent ; d'autres, au profil moins spécialisé, sont poussés dehors avec un beau discours sur une réorientation et de nouvelles opportunités ; en réalité, les travailleurs sont forcés à la compétition entre eux.

Et toute la manœuvre est mensongère ! Comme ce travail est nécessaire pour faire vivre la famille, il faut jouer le jeu et réussir. Comment réagit-on ?

Pas facile à vivre une telle pression, devant une injustice, naît la jalousie, l'impuissance, on voudrait s'enfuir, on peut être tenté de s'écraser, parfois on tombe malade.

On est pris dans un engrenage absurde : agressivité, position défensive. On se laisse entraîner dans un drôle de théâtre ; on perd ses moyens. Contre-productif !

Ce jeu est contraire à nos principes, ni fier ni honteux, se protéger, opter pour le moindre mal ; souvent, après la lutte syndicale, le travail reprend dans un climat détestable.

Dans les grandes surfaces, nous aimons les nombreuses heures d'ouverture, cela provoque des horaires impossibles pour les caissières, le plus souvent des temps partiels dont les femmes sont souvent victimes.

Et nous achetons, bien malgré nous, des vêtements cousus à l'autre bout du monde, pour un salaire de misère !

Regardons un peu la place des femmes dans ce jeu !

Elles représentent plus de la moitié de l'humanité.

Il ne s'agit donc pas d'une minorité, mais elles sont si bien minorisées qu'il faut légiférer pour leur faire une place. Le patriarcat ancestral continue de jouer son rôle soi-disant protecteur.

A travail égal, salaire égal, oui, mais la maternité reste un obstacle aux promotions professionnelles, les exceptions cachent mal la réalité.

Et les religions y jouent un bien mauvais rôle, parfois jusqu'au sein de nos groupes.

Nous pourrions allonger la liste de ces situations où la compétition nous gangrène.

Si, en Belgique, les syndicats sont forts, c'est beaucoup moins le cas au niveau européen. Que dire alors du niveau mondial ? Pensons au drame des ouvrières du textile au Bangladesh.

Les médias

Quelle image de la société nous offrent les programmes ?

Les émissions culturelles sont diffusées très tardivement.

En réalité, la T.V. est le lieu par excellence où règne la loi du plus fort, de l'image la plus percutante, or nous passons des soirées entières devant l'écran de T.V. qui entre jusque dans l'intimité de nos familles et nous offre un choix de compétition, le festival de Cannes, « De Voice », le mondial de Foot.

Pendant la période électorale, quelle place avait l'information au sujet de la politique européenne ?

Il faut faire une recherche systématique pour s'informer correctement.

Quelques propositions d'actions possibles

Dans cette ambiance générale, comment survivre ? Pour ne pas sombrer dans le découragement, nos petits groupes de base nous soutiennent, non dans des actions communes mais bien dans nos engagements personnels pour la justice, l'égalité, la dignité de chacun.

Vu l'âge moyen dans nos groupes, nous encourageons surtout la jeune génération, tout particulièrement dans les luttes syndicales. Nous participons selon nos talents et nos compétences à des initiatives telles que le commerce équitable, les achats groupés du producteur au consommateur, les échanges de savoirs, les jardins participatifs, les écoles de devoir et l'alphabétisation.

Notre pouvoir financier ne pèse pas lourd ; en connaissance économique, nous sommes souvent peu qualifiés, mais nous pouvons placer nos petites économies dans des banques telles que Triodos, coopérer à la création de la « New B ».

Le champ d'action est immense et nous ne voyons pas toujours clairement comment faire fonctionner démocratiquement nos institutions. Nous pouvons répondre à des enquêtes, souscrire à des pétitions, interpellier nos élus aussi bien au plan européen, régional que communal.

L'humanisation de l'humanité avance en un mouvement de balancier. Nous sommes dans le creux de la vague ; puissions-nous maintenir notre loupiote allumée pour le pas suivant et ne laisser personne sur le bord du chemin.

Gisèle VANDERCAMMEN

DANS LES COMMUNAUTÉS

La coordination liégeoise a rencontré le nouvel évêque

Cela faisait près de 3 ans que la coordination liégeoise souhaitait une rencontre avec l'évêque pour lui dire que nous existons et que nous sommes importants et nécessaires, et que nous faisons église également.

Chose faite, grande première à Liège : la coordination avait invité notre évêque, il a accepté et est venu nous rendre visite ce lundi 19 mai chez sœur Angèle de *Bâtissons notre avenir* vers 18h30. Nous étions au jardin avec un temps superbe pour l'apéro et amuse bouche.

Dès son arrivée, nous nous sommes mis à l'aise, chacun s'est présenté (nous étions 12 au total). Jean-Pierre, je m'appelle

Et lui avec sympathie il s'est mis au diapason en enlevant son col romain, et le tutoiement a permis la décontraction du groupe. Les questionnements et les réponses ont pu commencer, il fut très intéressé par ce que chacun faisait dans sa communauté de base.

Après un tour de table, il nous a raconté son parcours, cela nous a fait bien rire, après une heure de conversation, nous sommes rentrés dans le bâtiment pour un petit repas de poissons et crudités très agréable et très bien venu par cette journée ensoleillée. Et la conversation a pu continuer.

Les questions abordées sont : l'Église à côté des travailleurs, où est-elle ? La réponse fut très longue, mais très positive, Jean-Pierre nous explique la démarche entreprise avec deux autres religieux protestant et juif, et ils ont contacté les syndicats FGTB et CSC pour discuter et le ministre Marcourt dans l'affaire Mittal, ils gardent contact pour la suite.

La célébration sans prêtre, il nous répond : je trouve que vous faites de très bonne chose et que Dieu est le centre de vos célébrations, la vie et la foi, mais que le partage 'eucharistie' n'a pas de caractère sacré.

La femme dans l'église et le mariage des prêtres ? Pour la femme, je pense qu'elle devrait prendre plus de place dans plusieurs domaines et pour cela il faudrait réduire les pouvoirs du prêtre : trop empêche de bien travailler.

Quant au mariage des prêtres, je pense que c'est un choix personnel. Pour ma part, j'ai choisi de me donner à fond, avec amour, pour beaucoup de personnes, plutôt qu'à une épouse.

Nous ne pouvons reproduire tout ce qui a été dit, mais nous gardons un bon souvenir de cette rencontre et lui Jean-Pierre st près aussi a nous revoir. Donc soirée enrichissante pour toutes et tous

Il nous reste à nous CCB d'affiner nos outils pour une prochaine rencontre.

Gérard ROOX et Louis JANSSEN

La CÉMO de Tournai

Les CÉMOs (Communautés d'Église du Monde Ouvrier) sont historiquement issues du Monde ouvrier et populaire, nées dans la foulée du Concile Vatican II et de mai 68, porteurs de profonds bouleversements et de grandes espérances. La CÉMO de Tournai est née en 1974.

Les CÉMOs sont composées de femmes et d'hommes engagés de diverses manières pour qu'un autre monde soit possible (Mouvements sociaux et d'éducation permanente, ONG et autres). Les CÉMOs sont membres de l'Église diocésaine, du réseau des Communautés de Base de Wallonie-Bruxelles et reliées au réseau européen et mondial issu de la théologie de la libération.

Les membres de la CÉMO de Tournai, vivent la communauté comme une petite cellule de base d'une Église qui se veut participative, fraternelle, démocratique, engagée et chaleureuse.

Nos communautés s'engagent contre la globalisation de l'économie actuelle qui provoque une concentration des richesses entre les mains de quelques-uns tandis que la précarité s'étend de plus en plus largement, tant dans le Nord que dans le Sud et entre le Nord et le Sud

Nos communautés sont des lieux d'Église qui explorent des parcours nouveaux en suivant l'évangile qui provoque à la solidarité avec les meurtris de la vie.

Parce que nous espérons et parce que nous croyons que le souffle de Dieu est vivant dans notre histoire, nous nous réunissons en général le samedi pour célébrer l'eucharistie branchée sur le quotidien de chacun et chacune et sur l'évolution du monde. Nous essayons de faire résonner l'évangile dans notre vie et nos engagements individuels et collectifs.

Les fêtes de Pâques et de Noël sont célébrées avec les autres CÉMOs du diocèse. Des rencontres de réflexions sont organisées au niveau du diocèse et au niveau de la coordination Wallonie-Bruxelles.

Brigitte DERONNE

brigitte.deronne@gmail.com



La lettre de H.L.M.

Il semblerait que la question de la règle du célibat obligatoire devrait cesser d'être un tabou chez certaines hautes autorités de l'Église latine... : elle a bien entendu cessé de l'être depuis 40 ans pour la plupart des gens, mais la langue de bois était restée de mise du côté officiel. On a pu voir en effet quelques signes allant dans ce sens ces derniers mois, depuis la petite phrase de Mgr Parolin *'le célibat n'est pas un dogme'* en septembre de l'année dernière, jusqu'à ces confidences du pape François en avril dernier à l'évêque brésilien Erwin Kräutler : « L'ordination de viri probati, c'est-à-dire d'hommes mariés qui ont fait leurs preuves et pourraient être ordonnés prêtres, est venue dans la discussion pendant que nous parlions des besoins des communautés. (...) C'est aux évêques à faire des suggestions, m'a dit le pape. »

Les médias et plusieurs groupes de prêtres mariés se sont emparés du sujet, parfois avec l'impression que la porte d'une réadmission éventuelle au ministère pourrait se rouvrir, plus souvent en tout cas pour éviter qu'on oublie cette grave question parmi toutes les réformes dont l'Église a grand besoin. Et au moins dans cette optique, nous sommes évidemment preneurs pour participer au débat.

Précisons pourtant qu'à notre avis, la pénurie de prêtres n'est certainement pas le seul argument à évoquer, ni même peut-être le meilleur : il nous semble qu'il serait bien plus indiqué de se focaliser sur des raisons plus directement pastorales, en insistant sur l'intérêt pour les prêtres de partager la même vie que les autres chrétiens et leur même foi, jusque dans leurs aspects culturels et professionnels. Qu'on admette donc une bonne fois que cela pourrait être un enrichissement pour l'Église, pour ses responsables... Il nous semble que c'est ce que revendiquent bien des associations de prêtres en fonction, à commencer par les Autrichiens (voir p. 31), et on serait là bien plus proche des intuitions évangéliques comme le souligne ci-dessus Jose Arregi (p. 26-28).

Tous les commentaires sur cette éventuelle nouvelle ouverture de Rome précisent cependant une chose : ordonner des hommes mariés ne signifie « évidemment pas » permettre à des prêtres de se marier ! Et on nous rappelle la pratique historique toujours en vigueur dans les Églises orthodoxes ou orientales catholiques, mariage d'abord, ordination ensuite, jamais l'inverse.

Quelles pourraient donc bien être les vraies raisons d'une telle règle ? On sait bien que les raisons historiques qui ont débouché sur la loi du célibat obligatoire sont la sexualité et l'argent, pour être plus précis la pureté rituelle et le risque de dilapider l'héritage ecclésiastique. Mais là où existe un clergé marié, pourquoi le mariage d'abord et l'ordination ensuite ? J'avoue n'avoir trouvé jusqu'ici que de très mauvaises raisons, du genre d'une volonté de hiérarchiser les sacrements en question, avec la prêtrise au sommet de tout l'édifice... Peut-être aussi un certain embarras à devoir admettre que le curé se mette à fréquenter une de ses paroissiennes..., mais avouons quand même que c'est assez hypocrite...

Elles ne sont pas hypocrites, par contre, ces 26 femmes qui en ont profité pour écrire aussitôt au pape François. Elles se présentent comme des femmes qui *"vivent, ont vécu ou veulent vivre une relation amoureuse avec un prêtre, dont elles sont amoureuses (...) et viennent déposer aux pieds du pape l'humilité de notre souffrance pour que quelque chose puisse changer non seulement pour nous, mais pour le bien de toute l'Église."* Nous sommes impatients de lire sa réponse...

Pierre COLLET

Assemblée Générale annuelle de HLM

Nous vous l'annonçons dans la revue du mois de mars dernier :
L'Assemblée Générale de l'a.s.b.l. HORS-LES-MURS est convoquée le dimanche 22 juin 2014 de 10h à 17h
au Domaine provincial du Bois des Rêves à Ottignies.
Informations sur <http://paves-reseau.be/agenda.php?id=908>

Vous savez bien que la dimension « légale » de cette activité n'est pas la seule à nous intéresser, loin de là ! C'est aussi l'occasion d'échanger sur les événements qui nous ont touchés, sur un débat qui nous interpelle, et

d'ajuster éventuellement nos objectifs et nos actions. De faire part de nos projets aussi. Mais c'est surtout l'occasion de nous revoir et de nous redire notre amitié, et d'en rencontrer d'autres qui deviendront rapidement des amis...

Participation aux frais : dîner, café à l'arrivée et à 16h : 20 €.

Merci de vous inscrire au plus tard le 8 juin chez Pierre Collet :

pierrecollet@hotmail.com - 067 210 285

L'assemblée doit se prononcer sur

- le rapport d'activités que vous trouverez en annexe et sur le site de Hors-les-Murs : <http://hors-les-murs.be/>
- le rapport financier et le budget qui vous seront distribués sur place
- élire un nouveau Conseil d'administration. Trois mandats arrivent à terme : ceux de Thérèse COURONNÉ, Jean-Marie CULOT et Jean-Loup ROBAUX ; vos candidatures sont très attendues !
- et préciser les orientations de l'a.s.b.l. : nous serions heureux de bénéficier de vos commentaires sur le document publié ci-dessous « *Hors-les-Murs, hier et demain* ».

Pour un vote par procuration, prenez contact avec un membre présent à l'A.G.

Outre ces aspects administratifs, nous consacrerons un temps à échanger avec Thierry Tilquin, directeur du CEFOC, pour aborder une question de société sensible, *la place des convictions dans un espace public pluraliste, les nôtres et celles des autres, leurs interactions*.

Enraciné dans un travail en monde populaire, le CEFOC (Centre de Formation Cardijn) a notamment travaillé cette question : sortir du face à face, amener des éléments de compréhension qui permettent de situer les enjeux d'un combat démocratique. C'est dans ce cadre que des groupes et membres de l'équipe permanente ont travaillé les « enjeux inter-convictionnels ». Thierry Tilquin a accepté de nous présenter les analyses construites et en cours de réalisation, afin d'introduire un débat qui, nous n'en doutons pas, sera fructueux !

Nous serons ravis de vous voir et de vous revoir ! Bienvenue à toutes et à tous !

Le Conseil d'Administration

Paul BOURGEOIS, Pierre COLLET, Thérèse COURONNÉ,
Jean-Marie CULOT, Monique GOOSSE, José LHOIR,
Marie-Astrid LOMBARD, Joseph PIRSON, Jean-Loup ROBAUX

Hors-les-Murs, hier et demain

Hors-les-murs¹ se questionne. Les membres du Conseil échangent. Bien à l'unisson pour évoquer le propos initial et le passé, plus divers pour envisager l'avenir. Depuis bientôt 35 ans, la petite association se présente en espace de rencontres, d'entraide pour de nombreuses personnes, dont des prêtres, religieuses et religieux qui, pour des motifs divers, pour la question du célibat obligatoire notamment, ont pris leur distance par rapport à l'institution ecclésiastique. Un lieu d'écoute et de soutien lors de choix parfois douloureux, pour leurs auteurs, leurs compagnons ou leurs compagnes, leurs familles ou leurs entourages. Une structure aussi pour des aides financières ou juridiques à des personnes en difficulté.

HLM continue à jouer un rôle, même modeste au sein de la société, en affirmant que *les choix personnels* peuvent renvoyer chacun à la question du sens. Son engagement à faire reconnaître des droits légaux, à promouvoir l'indépendance financière de couples naissants, à légitimer le droit de vivre selon son cœur et sa conscience, à clarifier la signification du célibat ecclésiastique, a aidé l'opinion à modifier son regard sur des changements de statut ecclésial.

Trop souvent dans le passé, l'institution Église, loin du message évangélique, a exclu et livré des personnes à elles-mêmes, sans s'interroger sur le sens de leur démarche ni sur son propre fonctionnement. Des dérives perverses, dénoncées ces dernières années, ne paraissent pas avoir suffi pour ouvrir les yeux. HLM reste également un lieu d'interpellation *sur l'exercice des fonctions et des ministères* dans l'Église latine, avec l'appui régulier de groupes de prêtres mariés d'autres pays. Que ses membres aient quitté ou non l'institution, pris distance ou non par rapport aux convictions religieuses, l'association reste un lieu de témoignage et de questionnement. Avec d'autres, elle porte le souci d'une Église d'en bas, avec une vive attention à tout ce qui constitue l'humain. Avec d'autres encore, chrétiennes ou non, elle lutte contre les pauvretés, surtout liées à des exclusions. En lien avec tous ceux qui refusent une conception étroite et rigide de la vérité et du sens de l'existence.

¹ L'appellation, heureuse, a été proposée par Max DELESPESE. C'est hors de la cité, notait-il, que Jésus a été exécuté puis libéré de son tombeau.

Concernant les questions éthiques, particulièrement sensibles aujourd'hui, ***HLM est associé à d'autres mouvements réformateurs*** dans le réseau PAVÉS pour promouvoir une éthique autonome et solidaire, privilégiant la délibération sur le discours asséné. Quant aux sujets religieux, HLM porte un regard critique sur des expressions sclérosées de la foi : de ce point de vue surtout, les 35 années ont été autant d'années de pluralisme vivant et d'enrichissement mutuel. La conception pyramidale de l'Église romaine éloigne du dynamisme évangélique : un centre autoproclamé doit se convertir en un service des humains, inspiré par la personne et le message libérateur de Jésus.

Quand il s'agit d'analyser le présent et de broser des perspectives d'avenir, voilà que ce sont plutôt des 'je' qui se manifestent plutôt qu'un 'nous' consensuel.

- Peu de récents 'sortants' rejoignant HLM, et pas plus de 'sortantes'. À mon sens, dit l'un, le contexte a considérablement changé depuis les départs massifs des années 60-80 ; les difficultés et donc les attentes seraient moindres : les possibilités de reconversion professionnelle sont aujourd'hui plus larges et le regard porté par l'opinion sur le célibat obligatoire a radicalement changé.
- À titre personnel, coupe le voisin, je nous trouve bien patients. Qu'aurons-nous tourné et tourné, hors et autour des murailles, sans qu'aucune ne s'écroule, sans que des portes n'aient été percées et des avenues dégagées. Pas de miracle Jéricho. Plutôt, dans des rangs entiers du clergé de nos diocèses, du colmatage. On s'arcboute, indifférent, aux positions acquises.
- Ne croyons pas les problèmes réglés parce que les nouveaux 'sortants' ... s'en sortent bien, ou mieux. Mais ce n'est que maintenant, et peu à peu, que des femmes, des épouses de prêtres, des mères, des veuves, osent révéler leurs inconfortables ou désastreuses situations. Voyez les appels en nombre croissant que reçoit en France l'association Plein Jour. Ne minimisons pas l'efficacité de la chape de silence que l'institution réussit habituellement à faire peser lorsqu'apparaissent des responsabilités à clarifier, des services à rendre aux victimes. Des vigies restent nécessaires en France, en Amérique latine manifestement, en Belgique apparemment.
- Voici ce qui me motive, pour ma part. La démocratie, l'égalité des hommes et des femmes ne sont toujours, dans l'Église romaine, que les vœux

(pieux?) d'une minorité. C'est la tâche de notre génération d'aider à cette difficile mutation ; il existe peu de lieux où l'on puisse y réfléchir, y œuvrer. N'abandonnons pas notre publication, si modeste soit-elle, qui porte cette préoccupation. En ce moment surtout où l'on observe que l'inquiétude grandit, que les partis extrêmes prônent le conservatisme et l'autoritarisme, que ces tendances au repli captent beaucoup de chrétiens désemparés.

- Il est vrai qu'à l'époque où, personnellement, j'ai quitté le presbytérat romain, je me suis senti débarqué au pied des murs, hors. Mais au fur et à mesure que je tentais de conquérir une liberté de penser, de tâtonner vers l'essentiel, et bien que ma pratique (liturgique) soit faible et que j'aie une difficulté considérable à formuler en quoi je crois, je me sens 'dans', à cet endroit même que je souhaite aux chrétiens d'aujourd'hui : pas dans des murs, de grâce !, mais partie prenante d'un mouvement, d'une communauté qui aime, pense, cherche, choisit, se réjouit, vit. Il semble qu'une citadelle se trouve plantée là, à l'écart, figée derrière ses coursives ; mais la plaine battue de vents et les collines ondulantes s'étendent, fécondes, multiples, hors.
- Les ministères dans l'église latine ? 'Notre champ', je dirais. Encore et encore y revenir ? Mais la forme des ministères, pour ne prendre qu'elle parmi les problématiques non encore abouties dans l'Église, concerne la vitalité des communautés croyantes, sinon leur survie, plus encore que le seul destin des prêtres 'sortants', si nombreux aient-ils été.
- Les paroisses à clocher ne sont plus les seuls 'lieux'. Naissent, dans des configurations multiples, des communautés. Celle des lecteurs et rédacteurs de notre revue n'en est-elle pas une ?
- Saint-Pierre a beaucoup pour plaire et depuis un certain temps. Belle coupole sous laquelle s'arrêter ! Mais Saint-Paul, sur le chemin d'Ostie, hors des murs, me donne des envies de marcher.
- Ne devrions-nous pas clore l'épisode HLM si cette structure d'aide aux 'sortants' semble avoir rempli sa mission mais n'être plus guère sollicitée ; nous deviendrons, pour ceux que cette voie intéresse, un groupe, un des groupes de chrétiens qui promeuvent la réforme de l'Église latine ? Mais 'dans les murs', cela me gênerait !

Les membres du Conseil se concertent, manifestement s'interrogent ! Et quant à toi, cher lecteur ?

Le Conseil d'Administration de Hors-les-Murs

Courrier des lecteurs

Dialogue et lucidité

Le témoignage de B.A. Moraux, musulman converti, dans notre dernier bulletin, a suscité plusieurs réactions. Celle-ci en particulier qui nous semble poser une question fondamentale.

On n'a pas fini d'analyser les raisons qui ont motivé l'Église catholique à s'opposer farouchement à l'esprit des Lumières, et ce en gros jusqu'à Vatican II.

En ligne mire de ces 'non possumus' tout ce qui avait trait à la liberté de conscience et de religion.

Dans l'Église catholique, on est forcé de constater dans nos régions, depuis 30-40 ans, le déclin de la pratique religieuse.

Ces abandons nous font certes mal mais faut-il s'en indigner ? Libérés de la pression familiale et sociétale depuis Mai 68, ces chrétiens qui ont déserté nos églises ne sont-ils pas le signe que l'adhésion au christianisme était pour eux une relation formelle, liée à la tradition familiale, et non une adhésion personnelle ? Nous sommes ainsi amenés à redécouvrir que la foi est par essence une démarche personnelle, souverainement libre, que l'individu prend face à Dieu et, pour les chrétiens, en communion avec l'Église, Dieu révélé par Jésus. Cette nouvelle donne est révélatrice dans nos régions du respect effectif de la liberté de conscience reconnue à l'individu et pour les chrétiens de l'obligation de s'inspirer davantage de l'évangile et des premières communautés chrétiennes qui ne bénéficiaient à l'époque d'aucun soutien sociétal, voire même étaient persécutées comme Jésus l'avait prédit.

Le 'nous' de la tradition musulmane autorise-t-il le 'je pense', expression d'une personne libre ?

De tous les interdits l'apostasie n'est-il pas pour eux (comme il le fut pour les chrétiens jusqu'au 18^e siècle) le plus contraignant ? La réponse à cette question me paraît déterminante pour la suite.¹

¹ L'islam ordinaire trouve aller de soi (parce que inscrit dans leur culture) l'obligation imposée au non-musulman désireux de convoler en justes noces avec

Qu'un certain nombre de personnes d'origine musulmane acceptent en conscience de professer une autre orientation religieuse ou philosophique (en optant par ex. pour l'agnosticisme ou l'athéisme) que celle qui leur a été imposée à la naissance et osent, sans crainte, le faire connaître serait révélateur d'une réelle liberté de pensée facilitant grandement le dialogue interculturel et décrispant bien des tensions.

Quand on connaît les réticences actuellement exprimées par l'Église à accepter des musulmans candidats catéchumènes de peur, dit-on, des suites que cette demande pourrait entraîner pour celui qui l'introduit et... pour celui qui l'accompagne, on mesure le chemin à parcourir.

Lors de colloques entre chrétiens et musulmans, aborde-t-on sincèrement la question cruciale de la liberté de pensée ou préfère-t-on rester à la périphérie pour ne pas fâcher certains en voulant à tout prix garantir un climat empreint d'irénisme certes mais aussi émoullent ? Il ne s'agit nullement d'un appel à être des va-t-en guerre mais d'oser poser les vraies questions. L'évangile ne nous incite-t-il pas à agir de la sorte ?

Bernard Deckmyn

une musulmane (situation qui se présente de plus en plus souvent) à se convertir. Peut-on encore longtemps accepter le refus d'aborder des questions aussi essentielles pour le vivre ensemble que la liberté de conscience et donc le droit à l'apostasie ? Cette liberté, une fois officiellement reconnue à tous les citoyens et activée dans les faits pacifiquement, ne diminuerait-elle pas sensiblement l'impression de conquête de l'Europe par l'islam et faciliterait ainsi grandement le dialogue ? Personnellement, j'en suis convaincu.

AGENDA



Du samedi 14 au dimanche 15 juin 2014 :

Week-end CEFOC : Chrétiens en débat. Des convictions critiques pour résister

Lieu : La Marlagne, Wépion

Infos : CEFOC www.cefoc.be 081 23 15 22

Dimanche 22 juin 2014 :

Assemblée Générale de Hors-les-Murs. Avec Thierry Tilquin.

Lieu : Bois des Rêves, Ottignies

Voir pages 50-51

Infos : www.hors-les-murs.be et 067 210 285

Du vendredi 4 au dimanche 6 juillet 2014 :

Session de La Marge : Ajustons nos balises, confrontons nos repères. Avec Yves Louyot

Lieu : Centre Lasalien, Ciney

Infos : Christine Cayron : 010 411 361 - Anne-Marie Peiffer : 063 371 294

Du lundi 14 au samedi 19 juillet 2014 :

Retraite : Dieu, désarçonnant de bonté

Lieu : La Margelle, Pesche (Couvin)

Deux formules : marcheurs (12 à 15 km par jour) ou non-marcheurs

Organisation : Fraternités séculières Charles de Foucauld

Infos : 0479 902 085 de Christian Fouarge

Du vendredi 19 au dimanche 21 septembre 2014 :

9^e rencontre européenne des communautés de base

Voir pages 40-41

Informations sur le site <http://ccbeurope.weebly.com/>

sur le site national <http://cebwb.infos.st/>

chez Paul de Witte pldwtt@telenet.be

et chez Louis Janssen pamalous@ymail.com - 0474 20 71 86

Inscriptions avant le 20 juin 2014 chez Paul de Witte, Papestraat 26,

9320 Nieuwerkerken-Aalst - 053 83 44 95

Voir l'annonce d'autres activités sur www.paves-reseau.be/agenda

SOMMAIRE DE LA REVUE COMMUNE DU RÉSEAU PAVÉS N° 28

PAVÉS

- ♦ Liminaire : Un crayon rouge (Ph. Liesse) 1
- L'ÉVÉNEMENT. Le réseau européen s'est réuni en Belgique*
- ♦ Drongen, 1-4 mai 2014 (P. Collet) 3
- ♦ Une journée consacrée à l'éthique : pourquoi ? (S. Kempgens) 7
- ♦ La question éthique : une approche laïque (S. Schoetens) 10
- ♦ La question éthique : une perspective chrétienne (I. Berten) 13
- ♦ Dans la salle haute (J.-M. Culot) 20
- VIVRE EN SOCIÉTÉ*
- ♦ À l'écoute de la Palestine (É. Brion) 23
- CROIRE AUJOURD'HUI*
- ♦ Peut-on être agnostique et croyant (J. Mellado) 25
- DANS L'ÉGLISE DE VATICAN II*
- ♦ Une église de pasteurs et de brebis (J. Arregi) 26
- ♦ La présidente de IMWAC excommuniée... (P. Collet) 29

COMMUNAUTÉS EN MARCHÉ

- ♦ Éditorial (G. Vandercammen) 36
- ♦ Le Collectif européen des CCB s'est réuni à Grand-Bigard (P. Collet) 37
- ♦ Invitation à la rencontre de Buizingen (19-21 septembre) 39
- ♦ L'Évangile nous rendra libres :
Contribution des communautés de Belgique francophone (G. Vandercammen) 42
- ♦ La coordination liégeoise a rencontré le nouvel évêque (G. Roox et L. Janssen) 46
- ♦ La CEMO de Tournai (B. Deronne) 48

HORS-LES-MURS

- ♦ La lettre de H.L.M. (P. Collet) 49
- ♦ Invitation à l'AG de Hors-les-Murs (22 juin) 50
- ♦ Hors-les-Murs, hier et demain (le Conseil d'Administration de HLM) 52

Courrier des lecteurs

- ♦ Dialogue et lucidité (B. Deckmyn) 55

AGENDA

3 de couverture

Tous les articles sont publiés sous la responsabilité de leur auteur